



HAL
open science

Genèse d'une villa carolingienne de l'arrière-pays biterrois (VIe-Xe s.) : la villa plaxano du cartulaire d'Aniane et la fouille des termes à Plaissan (Hérault)

Laurent Schneider, Pierre Rascalou, Guilhem Colomer, Agnès Bergeret

► To cite this version:

Laurent Schneider, Pierre Rascalou, Guilhem Colomer, Agnès Bergeret. Genèse d'une villa carolingienne de l'arrière-pays biterrois (VIe-Xe s.) : la villa plaxano du cartulaire d'Aniane et la fouille des termes à Plaissan (Hérault). *Archéologie du Midi Médiéval*, 2016, 32-2014, pp.93-121. halshs-01374131

HAL Id: halshs-01374131

<https://shs.hal.science/halshs-01374131>

Submitted on 19 Dec 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Genèse d'une villa carolingienne de l'arrière-pays biterrois (VI^e-X^e s.) La villa *plaxano* du cartulaire d'Aniane et la fouille des Termes à Plaissan (Hérault)

Laurent SCHNEIDER*, avec la collaboration de Pierre RASCALOU**,
Guilhem COLOMER** et Agnès BERGERET**

La réalisation d'une fouille de sauvetage urgent dans le cadre des travaux liés au gazoduc « Artère du Midi » a permis d'explorer sur environ 3000 m² un site du haut Moyen Age et d'identifier l'un des premiers fonds de cabane typiques du Languedoc méditerranéen. Celui-ci est présenté dans le détail et réinséré dans le contexte général du site exploré d'une part et dans les dynamiques du peuplement local d'autre part. L'étude laisse entrevoir l'enracinement d'un établissement rural à partir de la fin du VI^e s. dans un paysage qui n'avait comporté auparavant aucun centre domanial majeur. Les textes n'évoquent la villa *Plaxano* qu'à partir des années 830.

Mots-clés : Finage, silos, structures d'habitat, villa, premier Moyen Âge, Biterrois

Plaissan est aujourd'hui une petite commune de 579 ha située en rive gauche du bassin médian de l'Hérault, dans cet ancien appendice nord-oriental du *pagus* et comté de Béziers intercalé entre les pays de Maguelone, au nord et à l'est, et d'Agde au sud (Schneider 1997 et 2012) (fig. 1). Le cœur ancien du village actuel est un habitat groupé de forme quadrangulaire dont le type de plan et le dispositif des îlots évoquent un aménagement planifié de la seconde moitié du XIV^e siècle ou du XV^e siècle qui a déjà fait l'objet d'une présentation (Schneider 2003). L'église paroissiale médiévale, dédiée à saint Pierre, était à l'origine hors les murs. Mentionnée pour la première fois dans un acte du XII^e siècle mal daté, elle a été transférée au cœur du village entre 1875 et 1878, mais le souvenir de son emplacement primitif a été maintenu par l'intermédiaire de son cimetière qui est aujourd'hui encore le cimetière communal, situé à 400 m du vieux village. Bien que les abords du cimetière soient aujourd'hui en grande partie occupés par un habitat pavillonnaire, des prospections de surface, dans les dents creuses non loties, ont permis d'identifier des artefacts des VII^e-XIV^e siècles qui laissent supposer que le noyau initial de peuplement, anté-

rieur à la formation villageoise actuelle devait se trouver à proximité de cette première église Saint-Pierre.

Le site des Termes découvert en prospection lors d'une phase de diagnostic archéologique préalable aux travaux du gazoduc « Artère du Midi » est, quant à lui, distinct de ce noyau. Il est situé en bordure d'un ancien chemin environ 500 m à l'ouest de l'ancienne église Saint-Pierre et du cimetière, soit à plus de 900 m du village actuel (fig. 2 et 3).

D'après les prospections de surface, le site de Plaissan Les Termes atteint une superficie de 4125 m². Les fouilles (1) réalisées en 1996 dans l'emprise des travaux du gazoduc ont porté sur une superficie totale de 2708 m², soit sur une bande médiane de 109 x 25m grossièrement orientée est-ouest. Elles ont permis de mettre au jour 214 faits archéologiques dont la répartition spatiale est inégale. L'essentiel des vestiges se trouve en effet à l'extrémité occidentale de la fouille (secteur 1) bordée à flanc de terrasse par un chemin rural. Là se concentrent, sur une superficie d'environ 350 m², de multiples creusements tous comblés par des sédiments sombres, grisâtres ou noirâtres formant des tâches irrégulières (fig. 4). Silos isolés ou regroupés en quelques

* CNRS/Aix-Marseille Université, Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, UMR.7298 Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée.

** AFAN / INRAP Méditerranée

¹ Fouille nécessitée par l'urgence absolue et réalisée par l'Association Française d'Archéologie Nationale du 28 octobre au 6 décembre 1996 avec une équipe de six personnes (L. Schneider, titulaire de l'autorisation de fouille, A. Bergeret et P. Rascalou responsables de secteur, G. Colomer, C. Burtin et H. Rodéano, techniciens de fouille) accompagnée par A. Chartrain (SRA Languedoc-Roussillon) et J. Kotarba (AFAN), coordinateurs des opérations archéologiques « Gazoduc, Artère du Midi ». Les auteurs remercient par ailleurs Cl. Raynaud pour la relecture attentive de cet article et les échanges qui ont eu lieu.

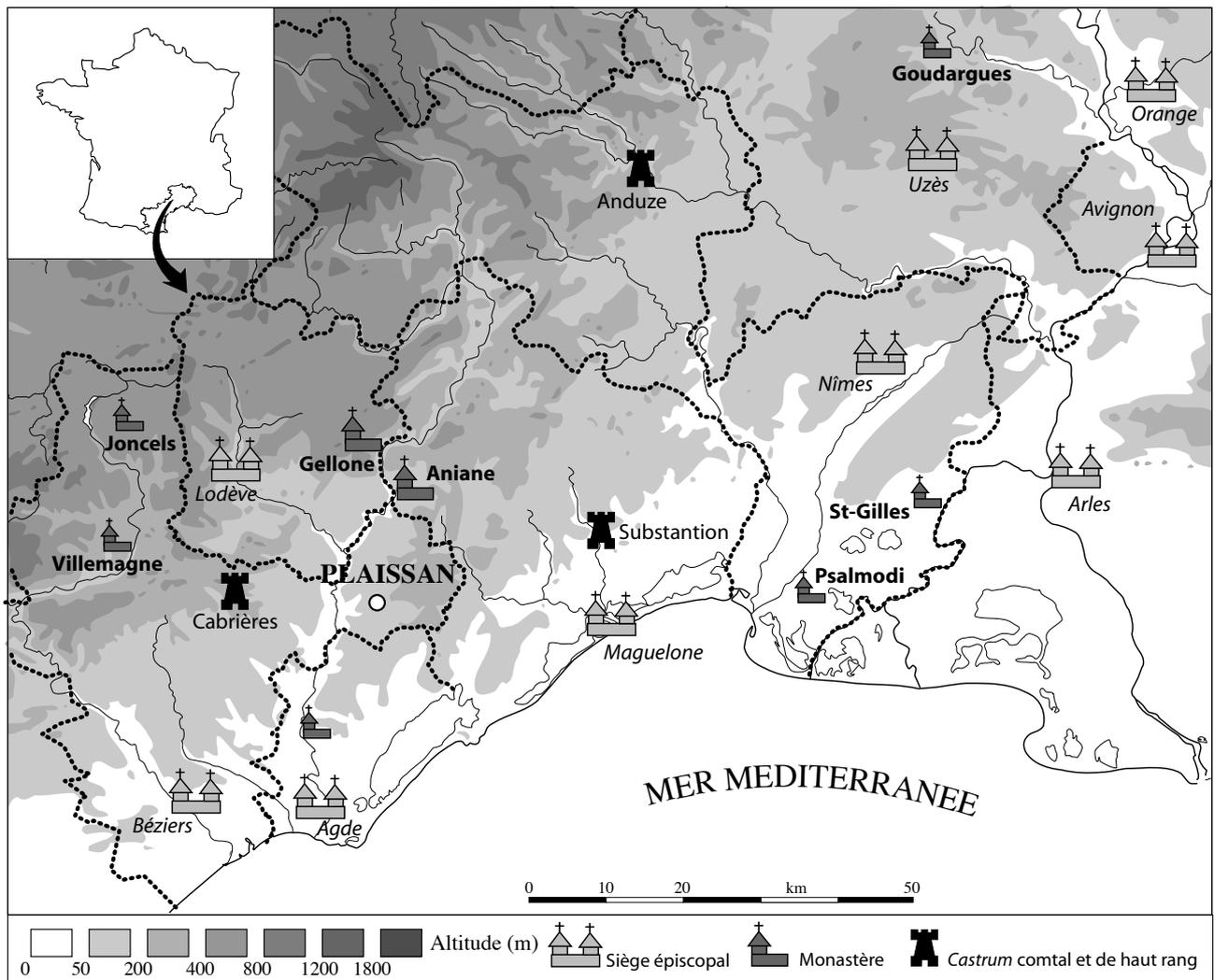


Fig. 1 : Localisation de Plaissan dans le cadre des anciens comtés et diocèses du Languedoc méditerranéen;

unités, trous de poteau, fosses diverses parfois associées à des fours domestiques se recoupent dans des espaces restreints.

Plus à l'est, la densité des vestiges s'atténue. Sur une superficie de près de 400 m², seuls des trous de poteaux ont pu être observés. Ceux-ci se répartissent en deux ensembles distincts. Au nord, une vingtaine de ces structures appartient à un ou plusieurs bâtiments dont on ne connaît aucun sol de fonctionnement et aucun autre aménagement périphérique. Au sud, en revanche, se détache plus clairement une structure de type fond de cabane dotée de poteaux d'angle.

Plus à l'est encore, dans la partie centrale du décapage réalisé, un fossé rectiligne d'axe nord-sud [Fo. 50] marque une limite forte dans l'organisation de l'établissement. A l'ouest de ce fossé (secteur 1) se trouvent les bâtiments sur poteaux et les aménagements complexes des secteurs précédents, tandis qu'à l'est (secteur 2) se développe un espace d'ensilage caractérisé par une trentaine de fosses dispersées sur une superficie d'environ 1000 m² (fig. 5).

La chronologie générale de l'occupation a été établie à partir d'un ensemble total de 2928 fragments de céramique répartis dans 69 structures archéologiques distinctes, soit une moyenne de 42,5 fragments seulement par structure fouillée. Elle est affinée par cinq datations au radiocarbone qui fournissent en âge calibré un cadre chronologique général compris entre les années 463 et 1002. De fait aux Termes, comme souvent sur ces sites méridionaux du premier Moyen Âge, les difficultés de lecture et d'interprétation sont liées pour l'essentiel à une chronologie d'occupation multiséculaire mais aussi à l'état d'arasement des vestiges qui ne laissent subsister que des structures en creux.

On parvient néanmoins à distinguer au moins deux phases d'occupation principales. L'une concerne les VI^e-VII^e siècles, l'autre les IX^e-X^e siècles. La période intermédiaire (seconde moitié ou fin du VII^e et VIII^e siècles) est apparemment celle d'un hiatus ou d'un fléchissement de l'occupation. On n'évoque pas ici un abandon véritable mais un ralentissement de l'activité et une restructuration de l'habitat et des équipements agraires qui doivent composer avec le site dit « du cime-

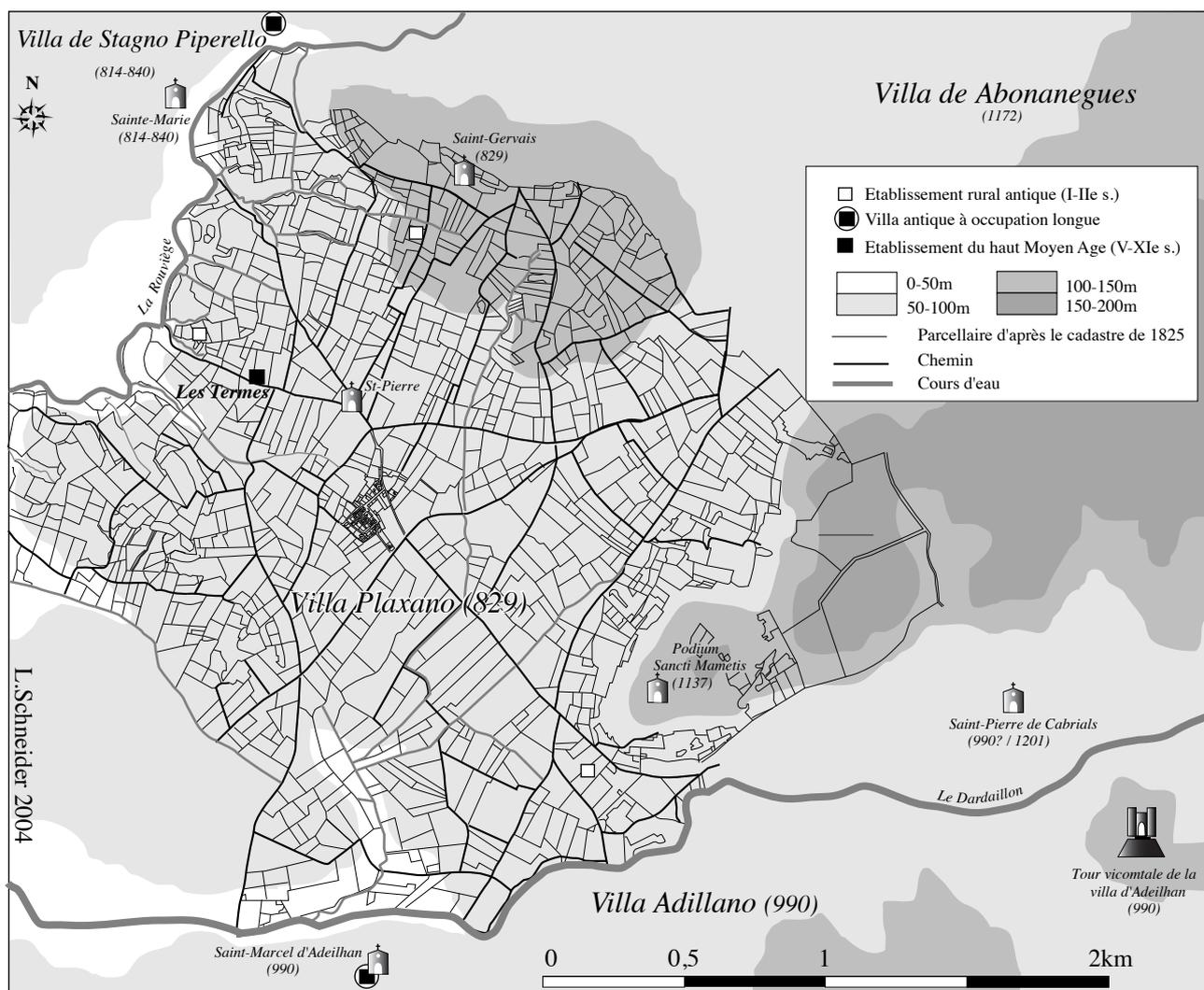


Fig. 2 : Le terroir de Plaisan d'après le cadastre de 1825 (L. Schneider del.).

tière », qui désigne le cœur ou le noyau central de la *villa Plaxano* mentionnée pour la première fois dans les textes en 829 (C.An., n° 313).

LES VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES

La phase pionnière des VI^e-VII^e siècles

La rive gauche du bassin moyen de l'Hérault a bénéficié au cours des années 1990 des apports de plusieurs travaux universitaires et surtout de nombreuses campagnes de prospections réalisées dans le cadre de la révision de la carte archéologique nationale (Mauné 1998, Schneider, Garcia 1998). On est ainsi assuré, dans le cas de Plaisan, que le territoire communal actuel n'a pas comporté de centre domanial antique majeur, établissement de type villa (2) dont l'assiette des vestiges serait supérieure à 0,5 ha, l'occupation durable pendant la

première moitié du premier millénaire et dont les mobiliers présenteraient un caractère résidentiel et luxueux : marbre, peinture, éléments de chauffage... Des établissements de ce type existent bien sur la rive gauche de l'Hérault mais ceux-ci sont éloignés du site des Termes. Les villas les plus proches telles la Condamine (Tressan, CAG 34-1, 287-288), l'Etang Piperelle/Rouvièges (Le Pouget CAG 34-1, 254-255 et 258) et Saint-Marcel d'Adeilhan (Saint-Pargoire, *ibid.*, 277-279) sont situées dans un rayon de 1,5 à 3,5 km. L'encadrement de ces secteurs par des élites rurales est donc demeuré relativement lâche durant l'Antiquité tardive. Seuls de petits établissements de type ferme inférieurs à 0,3 ha dont la chronologie d'occupation ne dépasse pas le II^e siècle de notre ère ont été repérés sur la commune de Plaisan (fig. 2). L'un d'eux se trouvait à 250 m au nord de l'établissement du haut Moyen Age des Termes (CAG 34-1, 249). La reprise d'une activité rurale 300 à 350 ans plus

² A propos du terme « villa », nous adoptons ici une typographie utilisant des caractères romains pour désigner la « villa » antique des archéologues et des caractères italiques (*villa/villae*) pour distinguer celle des textes du haut Moyen Âge.



Fig. 3 : Vue générale de la fouille et de l'ancien chemin de Plaissan à Puilacher. La haie de cyprès en haut à gauche marque l'emplacement du cimetière actuel (site de l'église Saint-Pierre du XII^e s.). Le clocher (en haut à droite) signale l'emplacement du village actuel et de la seconde église Saint-Pierre construite au XIX^e siècle (L. Schneider, nov. 1996);

tard dans ces terroirs fait donc figure de phase pionnière dans la mesure où, comme on le verra, le nouvel habitat marque une reprise de la vie rurale et un enracinement durable de la vie paysanne sur ces sols.

La période dès VI^e-VII^e siècles est caractérisée par un nombre limité de vestiges. A l'ouest du décapage, en secteur 1 la mise en évidence d'un long fossé [Fo. 25] orienté sud-est/nord-ouest est à mettre en relation avec l'existence d'un chemin initial qui a été recoupé à flanc de coteau par le chemin actuel. Ce dernier qui figure sur le cadastre de 1825 est désigné comme « ancien chemin de Plaissan à Puilacher ». Il longe aujourd'hui encore le cimetière de l'ancienne église Saint-Pierre et marque la limite occidentale du site des Termes (fig. 3). Un diverticule le relie au village actuel depuis le cimetière.

Un second fossé [Fo. 154], peu profond mais très évasé, cette fois-ci d'axe nord-est sud-ouest pouvait également faire office de sente ou de chemin creux et faciliter l'accès au site dont l'assiette se développe sur un versant incliné vers l'ouest. Son comblement a livré un lot significatif de mobilier présenté en annexe.

Les éléments qui peuvent être associés à des constructions, habitat ou annexe d'habitat se répartissent en trois ensembles distincts.

La structure 51 : une cabane excavée

Au sud-ouest de la fouille, dans un secteur où les aménagements anthropiques sont rares, un petit édifice excavé, de type fond de cabane a pu être mis en évidence (fig. 6 et 7). Celui-ci, en grande partie arasé par les travaux agricoles, est néanmoins marqué par un creusement rectangulaire bien identifié dont la profondeur conservée atteint en moyenne une quinzaine de centimètres seulement. Orienté nord-ouest/sud-est, l'édicule mesure 2,60 à 2,70 m de large pour 3 à 3,20 m de longueur, soit une superficie de 8,21 m². Le petit côté nord-occidental est doté de quatre poteaux de bois. Deux d'entre eux [Po. 151 et Po. 148] sont placés dans les angles, l'un est implanté dans l'axe médian, légèrement en retrait de la paroi du creusement [Po. 150] tandis que le dernier [Po.149] a été installé à mi-distance entre le poteau médian et celui de l'angle nord. Le petit côté oriental ne comportait pour sa part que deux poteaux d'angle [Po. 176 et 177].



Fig. 4 : Vue générale de la fouille des Termes sur le tracé du Gazoduc « Artère du Midi » Cliché pris de l'ouest (L. Schneider, nov. 1996).

Identification	Diam. max.	Diam. min.	Profondeur
Po.148	0,20 m	0,20 m	0,27 m
Po.149	0,30 m	0,22 m	0,28 m
Po.150	0,24 m	0,12 m	0,43 m
Po.151	0,38 m	0,28 m	0,46 m
Po.176	0,32 m	0,21 m	0,38 m
Po.177	0,25 m	0,22 m	0,39 m
Po.184	0,24 m	0,18 m	0,15 m
Po.196	0,16 m	0,16 m	0,14 m

Le sol de l'excavation a été sommairement nivelé à l'aide des matériaux issus du creusement, remblai graveleux et induré d'une épaisseur moyenne de 0,06 m qui a permis d'établir un plan horizontal en formant le sol de la cabane [Us.3273]. A partir de ce niveau, ont été installés au milieu de la construction, dans l'axe de la largeur, deux nouveaux poteaux [Po 184 et 196], nettement décalés par rapport aux parois de l'excavation. Dans chacune des deux parties, une fosse rectangulaire peu profonde, a été creusée à peu près dans l'axe de la diagonale nord-sud. L'une et l'autre [Fs.195 et 198] ont des dimensions sensiblement équivalentes, respectivement 0,98 x 0,38 x 0,12m et 0,88 x 0,32 x 0,14m.

L'abandon et la destruction de la cabane sont marqués par deux strates peu ou prou identiques. La plus ancienne [Us.3162] correspond à un limon brun homogène contenant de la faune et de la céramique et surtout

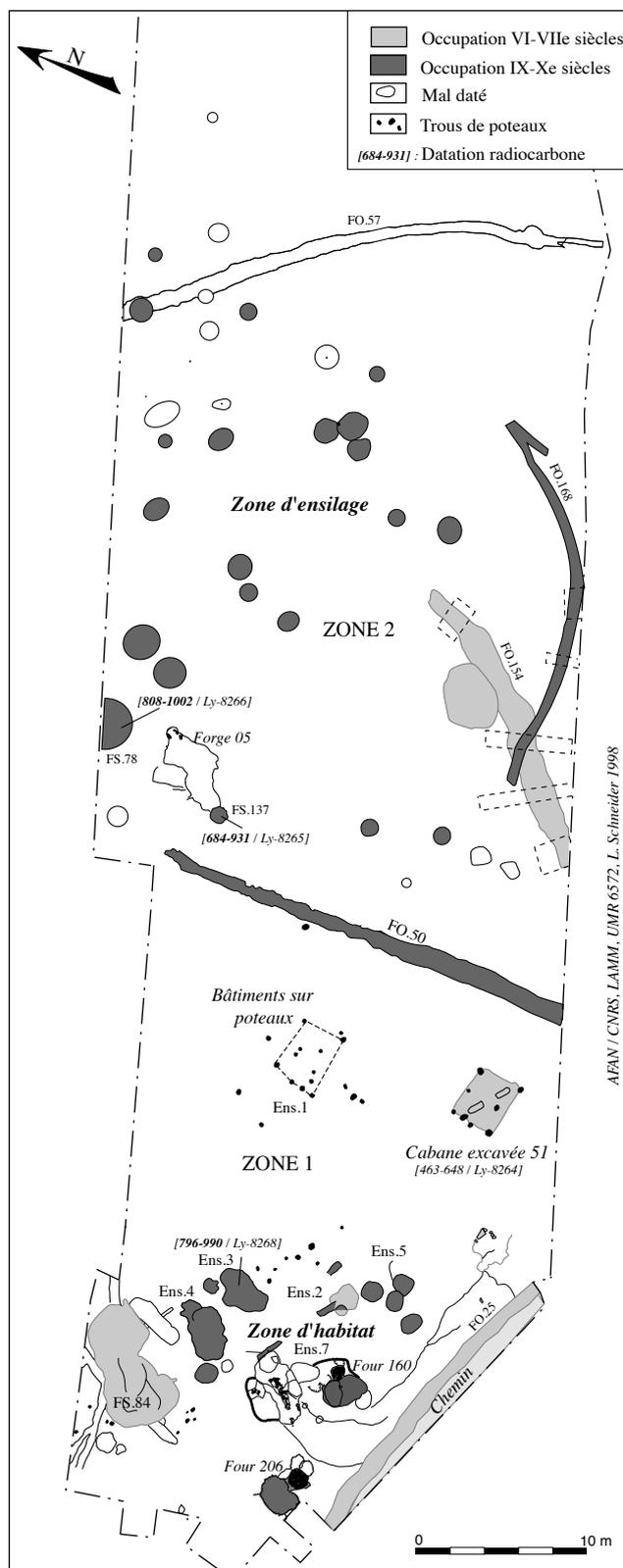


Fig. 5 : Plan général de la fouille des Termes (L. Schneider del.,)

de très nombreux charbons de bois, d'une grosseur parfois supérieure à 0,05m. Il pourrait s'agir de branchages utilisés dans la construction. Dans le même sens la présence de nombreux nodules d'argile pourrait être interprétée comme des fragments de torchis même si leur



Fig. 6 : Plaissan, Les Termes : fond de cabane 51.

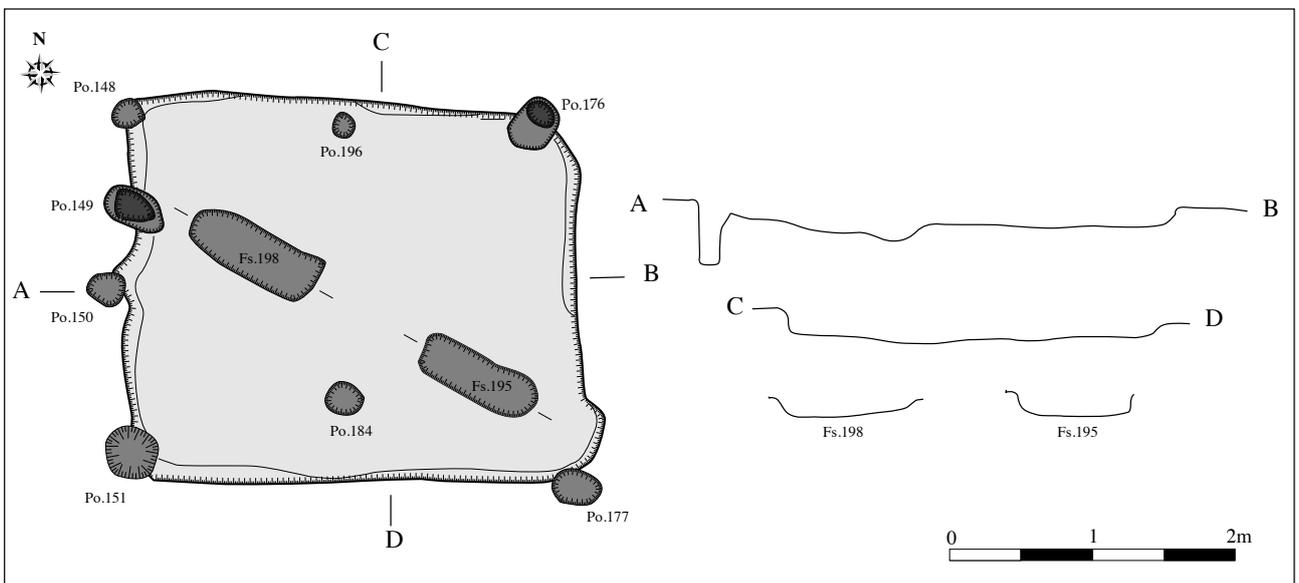


Figure 7 : Fond de cabane 51.

taux important de fragmentation n'a pas permis d'identifier des empreintes de clayonnage. La dernière strate d'abandon de la cabane [Us.3167] contenait encore des nodules d'argile tandis que les charbons de bois y étaient cette fois-ci beaucoup plus rares.

La petite construction excavée de Plaissan appartient à la famille des "fonds de cabane" que l'on rencontre

plus volontiers dans le Nord de la France et le Nord-Est européen. Si des habitats excavés ont été signalés depuis peu en Gaule méditerranéenne, il s'agit souvent de constructions hybrides, celliers excavés associés à des bâtiments plus vastes comme à Saint-Sébastien à Aniane (Schneider, Paya 1995, 154-156), annexes agricoles établies en plein champ associant excavation et murs de pierre comme à Lunel, Dassargues (34) (Garnier *et al.*,

1995, 37-39) ou encore simples excavations apparemment dépourvues de poteau de bois comme à Béziers Saint-Jean-d'Aureilhan (BSR 1994, 120) ou Paulhan l'Ermitage (BSR 1999, 140).

Outre ses dimensions relativement réduites, l'originalité de la cabane de Plaisan tient principalement à l'existence de poteaux intercalaires à l'intérieur de la construction (Po 184 et 196). Disposés non pas dans l'axe de la longueur mais dans la largeur, ils sont aussi nettement détachés des parois de l'excavation et peuvent faire songer à un dispositif permettant de loger les montants d'un métier à tisser vertical, si l'on suit l'interprétation que les archéologues septentrionaux ont généralisée à partir du gynécée figuré dans le psautier d'Utrecht (ms.32, fol. 84). Du reste, la plus faible profondeur d'enfouissement de ces poteaux intercalaires par rapport aux poteaux corniers suggère une autre fonction que celle de maintenir la poutre d'un faîtage. Malheureusement l'absence de mobilier significatif (navette notamment) et l'écartement relativement important entre les deux poteaux (1,70 m) ne permettent pas d'asseoir en toute certitude cette hypothèse.

Sur le plan général de la construction, la cabane de Plaisan relève d'une conception architecturale plus complexe que le traditionnel fond de cabane doté simplement de deux poteaux médians. En effet, l'existence de quatre poteaux corniers conjuguée à l'absence de poteau médian sur le petit côté sud-oriental nécessite probablement l'emploi de deux pannes intermédiaires et oblige à ce que la faîtière soit portée par des entrails et des poinçons. Dans ce sens, la toiture ne toucherait pas obligatoirement le sol. Par ailleurs, la multiplication des poteaux sur le petit côté nord-occidental est peut-être un indice pour localiser l'entrée.

Le mobilier céramique est rare mais relativement significatif. Les unités stratigraphiques 3162 et 3167 ont livré seulement 15 fragments : 9 fragments de céramique réductrice sableuse dont un pot globulaire à bord en poulie assez fin, 2 fragments de céramique réductrice à pâte micacée, un fragment de DSP grise estampée et deux fragments d'amphore (1 anse en pâte beige et un fragment d'africaine) et enfin un fragment de céramique commune à pâte claire. Malgré la faiblesse numérique du lot retrouvé, celui-ci demeure relativement caractéristique. L'absence de céramique à pâte kaolinitique, la présence de l'un des deux seuls fragments de sigillée grise estampée découverts sur le site ainsi que 2 fragments d'amphores (3), incitent à considérer cet ensemble comme l'un des plus anciens de l'établissement, postérieur au second tiers du VI^e siècle. Le pot globulaire présentant un bandeau nerveux très fin (fig. 21 n° 20) rappelle notamment des exemplaires héraultais découverts dans des contextes des VI^e-VII^e siècles à Agde-Embonne (Pomarèdes, Bermond 1992, 58), Loupian

Sainte-Cécile (Cathma 1993, 173, fig. 47) ou encore Aniane Saint-Sébastien (Schneider, Paya 1995, 144-145).

Du reste, une datation par radiocarbone (Ly-8264) effectuée sur un fragment de faune découvert dans l'US.3167 fournit en âge calibré une fourchette chronologique comprise entre les années 463 et 658 avec deux pics (570 et 603) autour desquels se situe le maximum de probabilité d'une datation plus resserrée. On peut donc proposer sur ces bases de dater le fond de cabane de Plaisan Les Termes du dernier quart du VI^e siècle ou de la première moitié du VII^e siècle.

Des constructions de bois superposées : l'ensemble 1

A un peu plus de cinq mètres au nord de l'édicule excavé 51, se trouve un secteur où 18 trous de poteaux constituent les seuls vestiges anthropiques repérés, dont l'analyse s'avère délicate. L'arasement des structures est tel qu'aucun sol, ni creusement d'excavation n'ont été conservés. Si la profondeur conservée de l'excavation 51 était de seulement 0,15 m, ici les labours ont pu faire disparaître toute trace d'un éventuel creusement. De fait, il est objectivement impossible de dater cet ensemble que l'on propose cependant de rattacher à titre d'hypothèse, aux VI^e-VII^e siècles, notamment parce que la disposition de ces poteaux suggère des similitudes morphologiques avec le plan de la cabane 51 (fig. 8). Par ailleurs, outre leur proximité topographique, dans un secteur vierge de toute autre structure archéologique, ces deux ensembles répondent à l'échelle de la fouille à une certaine cohérence spatiale dans le seul secteur où silos, fossés et fosses sont absents. En première lecture et en l'absence de creusement, la disposition générale ne paraît guère cohérente. Il faut sans doute envisager que ces structures n'étaient pas toutes contemporaines et qu'elles appartenaient à différents bâtiments superposés dont aucune unité de plan ne s'impose avec évidence.

Une lecture attentive permet néanmoins de distinguer deux séries d'alignements grossièrement orientés nord-sud comme l'était l'édicule 51. Dans la mesure où le premier de ces alignements [Po.117 à 119] se détache nettement des autres trous de poteau, on renoncera, pour l'heure, à l'interpréter en considérant qu'il appartient à une construction indéterminée peut-être postérieure à l'ensemble restant. Le second alignement [Po. 107, 106, 48 et 116] occupe une position à peu près centrale au sein des structures. Cet alignement pourrait dessiner une construction d'une largeur de 2,80 m, c'est-à-dire à quelques centimètres près, la largeur de la cabane 51. Les comparaisons ne s'arrêtent pas là, la disposition des poteaux évoque une forte analogie avec la solution adoptée sur le petit côté occidental de la cabane 51. Dans les deux cas se distinguent trois poteaux rapprochés sur une distance de 1,50 m, le quatrième poteau étant plus détaché, rythme que l'on a proposé d'interpréter comme étant le signe de l'existence d'une porte. Si l'on ferme ce bâtiment vers le sud avec les poteaux 121 et 158 et peut-

³ La part des amphores atteint à peine 0,75 % (22 fragments) de l'ensemble du mobilier découvert sur le site et comporte plus de 50% de matériel résiduel du haut Empire.

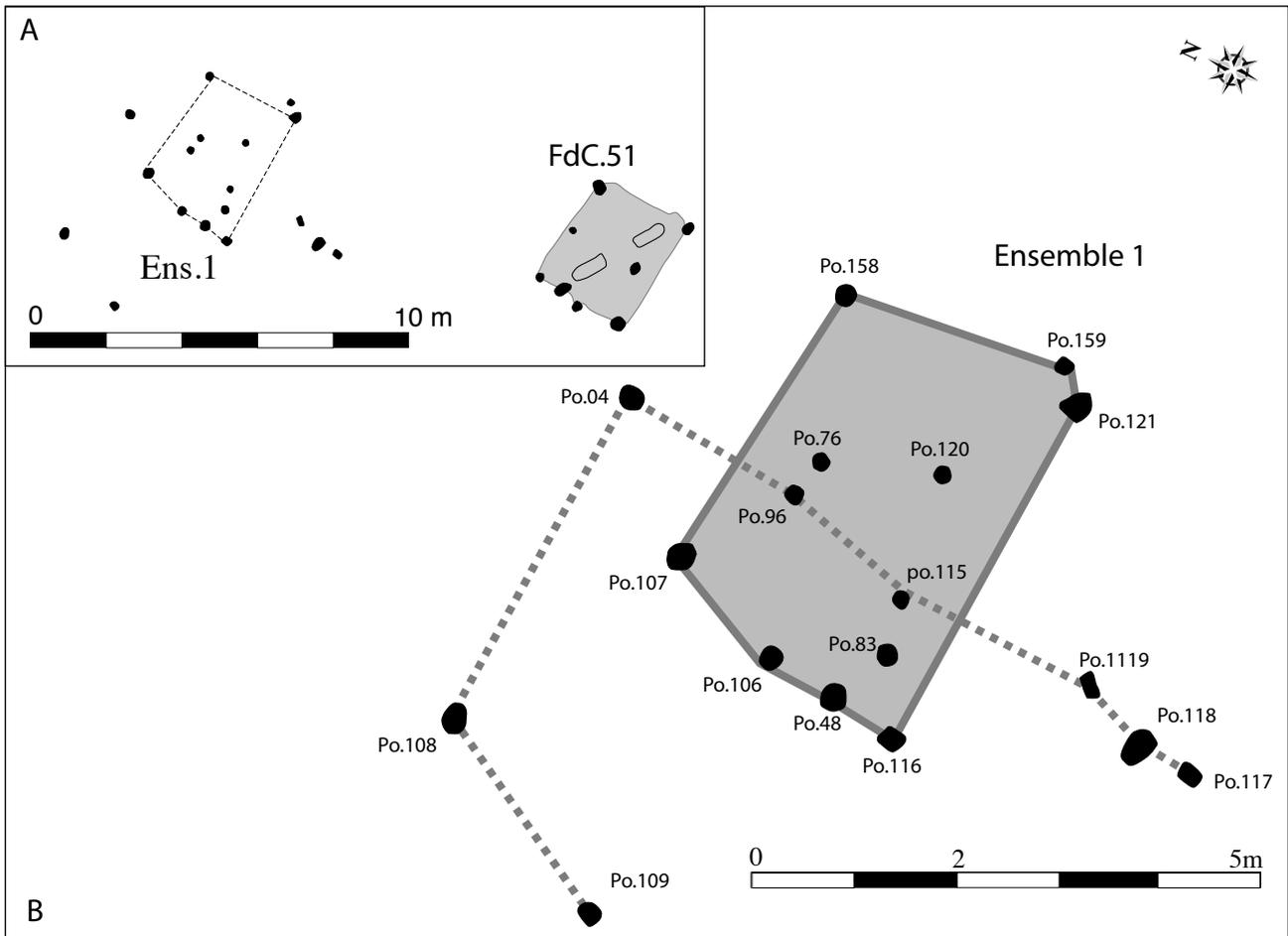


Fig. 8 : Ensemble 1. A. Localisation à proximité du fond de cabane 51. B. Essai d'interprétation du nuage de trous de poteaux de l'ensemble 1.

être aussi 159, on obtiendrait un quadrilatère irrégulier de 3 à 3,80 m de long sur 2,60 à 2,80 m de large, soit une superficie moyenne autour 9,18 m² ce qui est assez proche des 8,21 m² de la cabane excavée 51. Cette interprétation paraît assez vraisemblable en raison des similitudes observées au niveau de l'orientation, des dimensions et de la disposition des poteaux de la précédente cabane.

Il reste cependant 12 autres trous de poteau que l'on rattache de façon plus hypothétique à un grand bâtiment rectangulaire antérieur ou postérieur. Les poteaux 117 à 119, 115, 96 et 04 forment peu ou prou un alignement d'environ 6,70 m de long, tandis que la largeur de la construction (3,60 m) serait donnée par les poteaux 04 et 108, une partie du retour de sa grande façade pouvant correspondre aux poteaux 108 et 109.

Une construction excavée indéterminée : la fosse 84 (Fig. 9 et 10)

Dans le secteur 1, à l'extrémité nord-ouest de la fouille, la structure 84 se présente comme une fosse quadrangulaire d'environ 4 m de côté aux angles arrondis, de contour assez irrégulier. Conservée sur une profondeur maximale de 0,60 m, ses parois sont irrégulières et évasées tandis que le fond présente une pente ouest-est prononcée. Rattachée par l'analyse de la céra-



Fig. 9 : Fosse 84 en fin de fouille.

mique aux VI^e-VII^e siècles, elle perturbe un réseau de fossés antérieurs [Fo.83, 85 et 88] et est elle-même recoupée par une fosse postérieure de dimensions équivalentes [Fs.141] qui n'a pas été fouillée.

Neuf trous de poteau [Po.144, 145, 165, 166, 169, 173, 181 à 183] découverts dans le fond de la fosse ou aménagés contre ses parois indique que l'excavation a été couverte. A l'extérieur de la fosse, au sud et au nord-

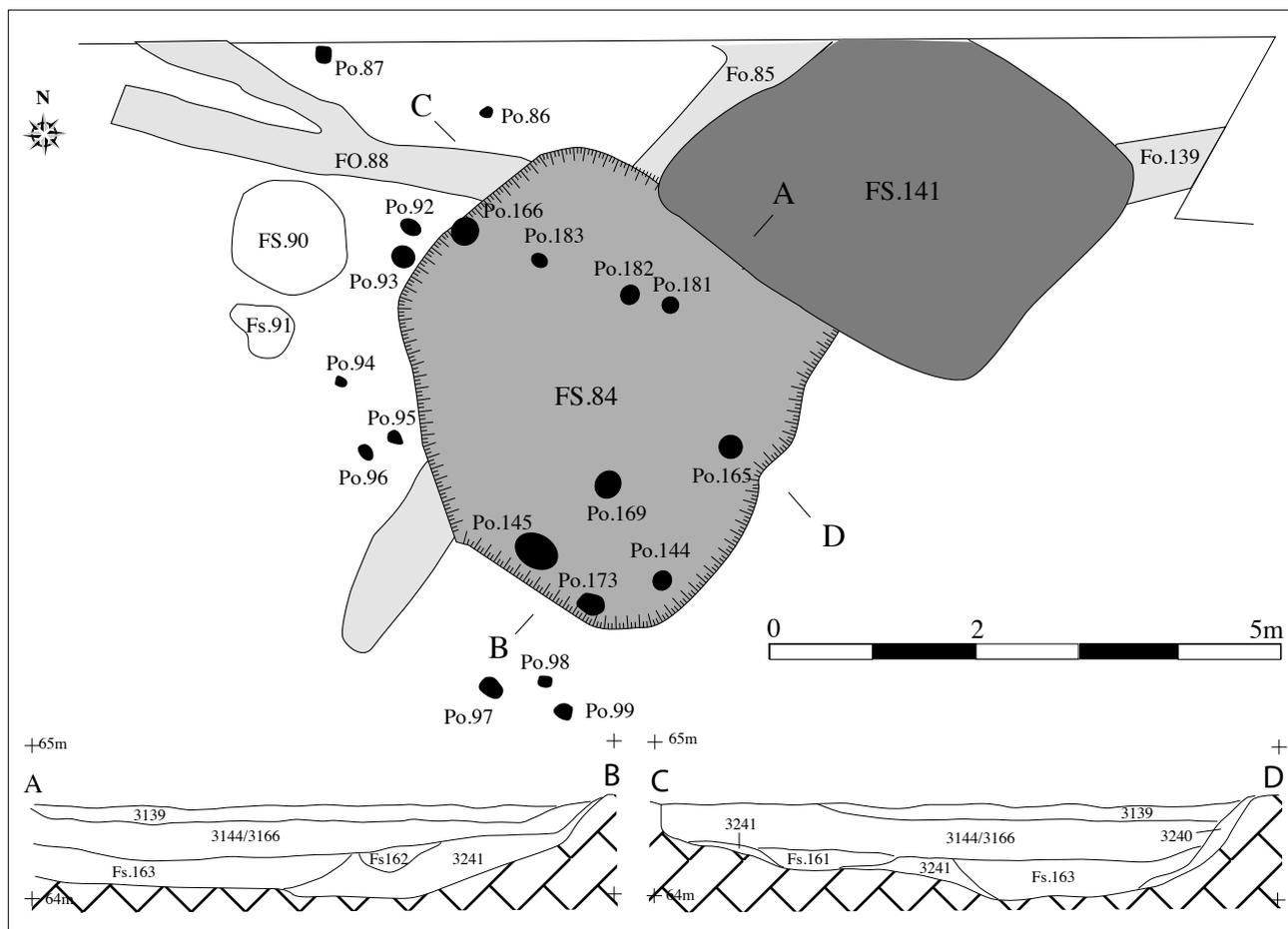


Fig. 10 : Plan et coupe de la fosse 84.

ouest, d'autres trous de poteau [Po. 92 à 99] sont peut-être à associer à la même construction, certains d'entre eux [Po. 92 à 96] fermant le dessin de la figure rectangulaire qu'amorçaient les alignements des poteaux internes.

Aucun sol aménagé, aucune couche d'occupation n'ont été mis en évidence à l'intérieur de la fosse, la circulation se faisant directement sur le substrat. La stratigraphie observée ne renseigne que sur les étapes de l'abandon et du colmatage de l'excavation. A cet égard, il n'est pas inutile de préciser que le mobilier archéologique était extrêmement rare, notamment dans les premiers niveaux de remplissage.

Les premières strates du comblement [Us. 3240, 3241 et 3165], composées de marne remaniée mais peu anthropisée du miocène, évoquent un événement érosif marquant la dégradation des parois. Au début de cette phase la construction en bois était encore (partiellement ?) en élévation. C'est du moins à partir de l'[Us. 3241] que sont apparus les premiers trous de poteau. Il est possible que l'on ait extrait ponctuellement ensuite une partie de ce matériau car des nappes de limon brun, associant charbons de bois et pierraille [Us. 3193, 3195 et 3197] viennent combler des fosses peu profondes [Fs. 161 à 163] creusées dans les couches de

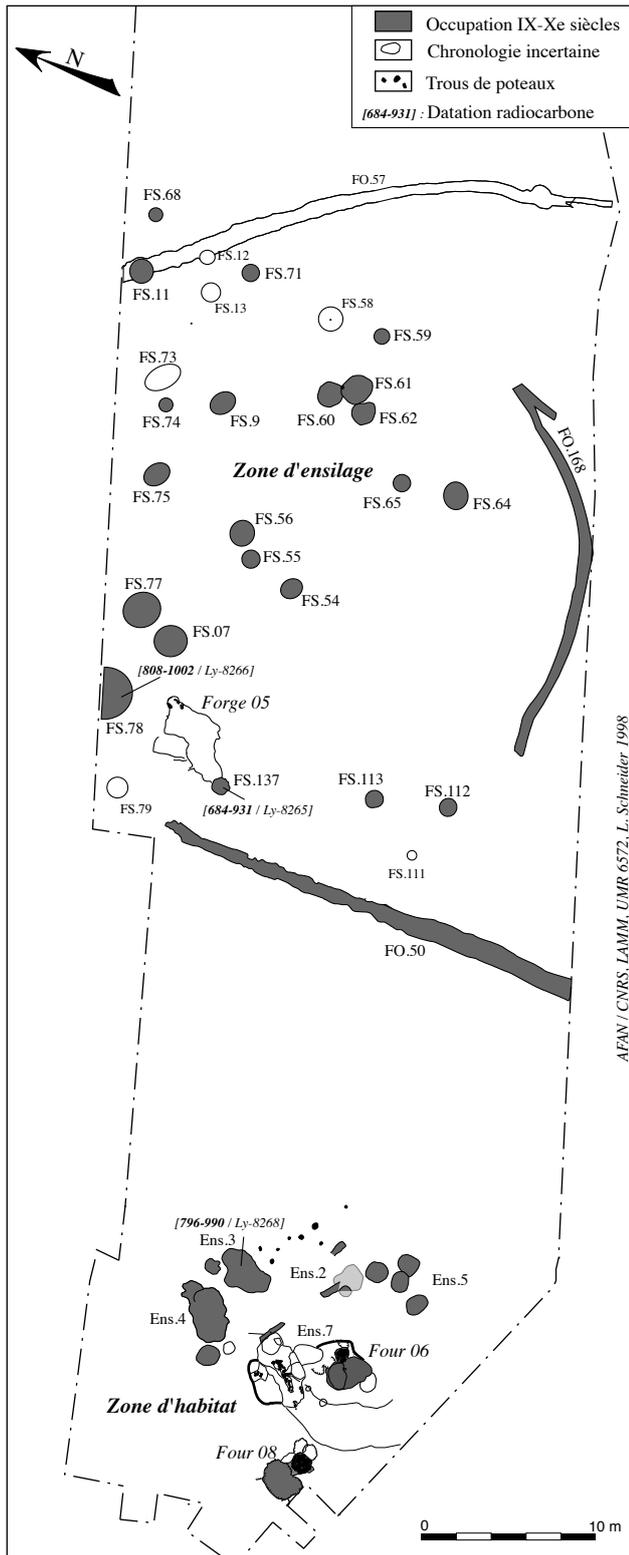
marne remaniée. Dans la plus importante de ces fosses [Fs.161] se trouvait un crâne de bovidé [Dp 3175].

Au terme de cette première étape, l'excavation était déjà partiellement comblée et le bâtiment de bois entièrement détruit. Des remblaiements successifs [Us. 3144 et 3166], alternant avec de rares poches cendreuses [3159] scellent définitivement la structure dans une dernière phase. Outre la présence de nombreuses pierres (galets, calcaire froid, grès) et de charbon de bois, ces niveaux sablo-limoneux brun foncé étaient les seuls à contenir des déchets domestiques (faune, coquillages, céramiques...) quoique dans des proportions toujours modestes ne permettant pas de préciser la datation, entre VI^e et VII^e siècles.

Un réinvestissement du site au cours des IX^e-X^e siècles

La deuxième phase d'occupation est caractérisée par une occupation plus dilatée de l'espace mais organisée autour de deux grandes aires d'activités (fig. 11).

A l'extrémité ouest de la fouille (secteur 1), c'est-à-dire le long du chemin d'origine tardo-antique, de nombreux aménagements (bâtiments annexes, fosses d'ensilage, fours domestiques...) se concentrent et se superposent dans des espaces restreints et désignent le cœur proprement dit de l'établissement. Au centre de la



AFAN / CNRS, LAMM, UMR 6572, L. Schneider 1998

Fig. 11 : Plaisan, Les Termes, plan général de la deuxième phase (IX-Xe siècle).

fouille en revanche, dans un secteur nettement détaché du précédent par un espace vide puis par une nouvelle limite fossoyée [Fo.50] se trouve un espace d'ensilage caractérisé par une trentaine de silos dispersés sur une superficie d'environ 900 m² (secteur 2).

Un habitat difficilement saisissable

L'ensemble 2 : un bâtiment sur poteaux

L'ensemble 2 est caractérisé par une série de trous de poteau disposés dans un espace vierge de tout autre aménagement entre le four 160, les fosses de stockage de l'ensemble 5 et le petit bâtiment excavé de l'ensemble 4 (fig. 12). Une telle position topographique est un indice possible de la contemporanéité de tous ces aménagements. Par ailleurs, comme le poteau 219 qui a conservé son calage de pierre a été installé dans le comblement d'une fosse [Fs.31] de la phase des VI^e-VII^e siècles, on est assuré que ce bâtiment se rattache bien à la seconde occupation médiévale du site. Malheureusement, son plan n'est pas parfaitement lisible et demeure incomplet.

Les poteaux 219, 45 et 46 forment un premier alignement de 4 m de long et les poteaux 46, 33, 34, 35 et 36 un retour perpendiculaire que l'on peut suivre sur 3, 20 m de long. Deux saignées longitudinales peu profondes [Tr.22 et 30] larges de 0,20 à 0,40 m, comblées d'un sédiment brun argilo-limoneux associé à des gravillons correspondent peut-être à des vestiges de sablières basses ou à des solins et permettraient de fermer une partie du bâtiment en dessinant une façade d'environ 5,40 m de long parallèle à l'alignement des poteaux 46 et 33 à 36. Si l'on accepte cette hypothèse, le bâtiment pourrait couvrir une superficie minimale de l'ordre de 22 m². Les silos de l'espace restreint associés à l'ensemble 3 seraient alors probablement postérieurs à la construction, puisqu'ils en oblitèrent un angle. En revanche, le petit bâtiment excavé de l'ensemble 4, ainsi que le four 160 et sa fosse d'accès, pourraient correspondre à des annexes.

L'ensemble 7 : une construction excavée

Légèrement plus à l'ouest, mais à quelques mètres seulement de cette construction se trouvait probablement un second bâtiment sans que l'on puisse préciser cependant si les deux constructions étaient contemporaines ou pas. Seul le léger décalage de leur orientation plaiderait plutôt en faveur d'une succession, mais l'argument demeure fragile. Ce nouveau bâtiment rattaché à l'ensemble 7 n'a été reconnu que très partiellement au terme d'une fouille difficile car confrontée à de multiples creusements de fosses au sein de sédiments trop homogènes toujours cendreaux et sombres. On peut néanmoins distinguer les limites de creusement d'une fosse principale [Fs.199/218] de forme rectangulaire d'environ 2,50 m de large sur 6 de long. A l'extrémité nord-ouest de cette excavation conservée au maximum sur 0,25 m de profondeur, un hérisson de blocs divers formait le solin d'un cloisonnement réalisé dans le sens de la largeur permettant de délimiter une petite salle d'une superficie de 4,5 m² dans laquelle ont été surcreusées des fosses circulaires [Fs. 2002 et 200]. Deux trous de poteau seulement ont été repérés : l'un est calé par des pierres [Po. 201], l'autre installé sur un gros bloc [Po. 203]. Dans les strates d'abandon et de comblement de l'excavation se trouvaient de nombreux fragments de mortier de chaux, bien qu'aucune structure maçonnée n'a pu être

mise en évidence. On doit noter également la fréquence des fragments de tuiles courbes.

Comme le four 160 et sa fosse d'accès 172 sont clairement postérieurs à ce bâtiment on a l'indice qu'une activité domestique fut maintenue sur le site après l'abandon de la construction. C'est peut-être aussi un argument qui plaide pour une antériorité de l'ensemble 7 par rapport à la construction sur poteaux de l'ensemble 2.

**Constructions annexes
 et structures de stockage du secteur 1**

En sus de quelques fosses dispersées, on peut tenter de distinguer trois ensembles (n° 3 à 5) caractérisés par des regroupements de fosses et de silos sur des espaces restreints, parfois bâtis.

L'ensemble 5 : des fosses regroupées en espace restreint (fig. 12)

L'ensemble 5 est simplement marqué par la proximité de quatre fosses circulaires creusées pour partie

dans les marnes miocènes et dans le socle sablo-graveleux. Ces quatre fosses [Fs.38 à 41] qui présentent un diamètre maximum compris autour de 1,10 m se concentrent sur une superficie de 11,20 m², et atteignent donc une densité d'une unité pour 2,8 m², densité que l'on peut opposer à celle de la zone d'ensilage du secteur 2 où l'on compte seulement un silo pour 22,5 m². Plutôt que de les interpréter comme des silos classiques, on préférera les désigner comme des fosses basses, fosses d'ensilage peut-être vouées davantage à la conservation des racines qu'à celle des graminées. Si ces fosses sont toutes apparues à la côte NGF de 65,03 m, la plus profonde d'entre elles [Fs.41] n'est conservée que sur 0,35 m de profondeur, les deux autres unités fouillées [Fs.38 et 39] atteignant respectivement 0,20 et 0,16 m de profondeur. Par rapport au niveau du sol actuel, ces aménagements devaient mesurer au maximum un mètre de hauteur, ce qui est fort modeste. Compte tenu des différences de creusement observées dans le secteur 2, ces faibles profondeurs ne résultent pas d'un processus érosif mais dénotent un choix morphologique.

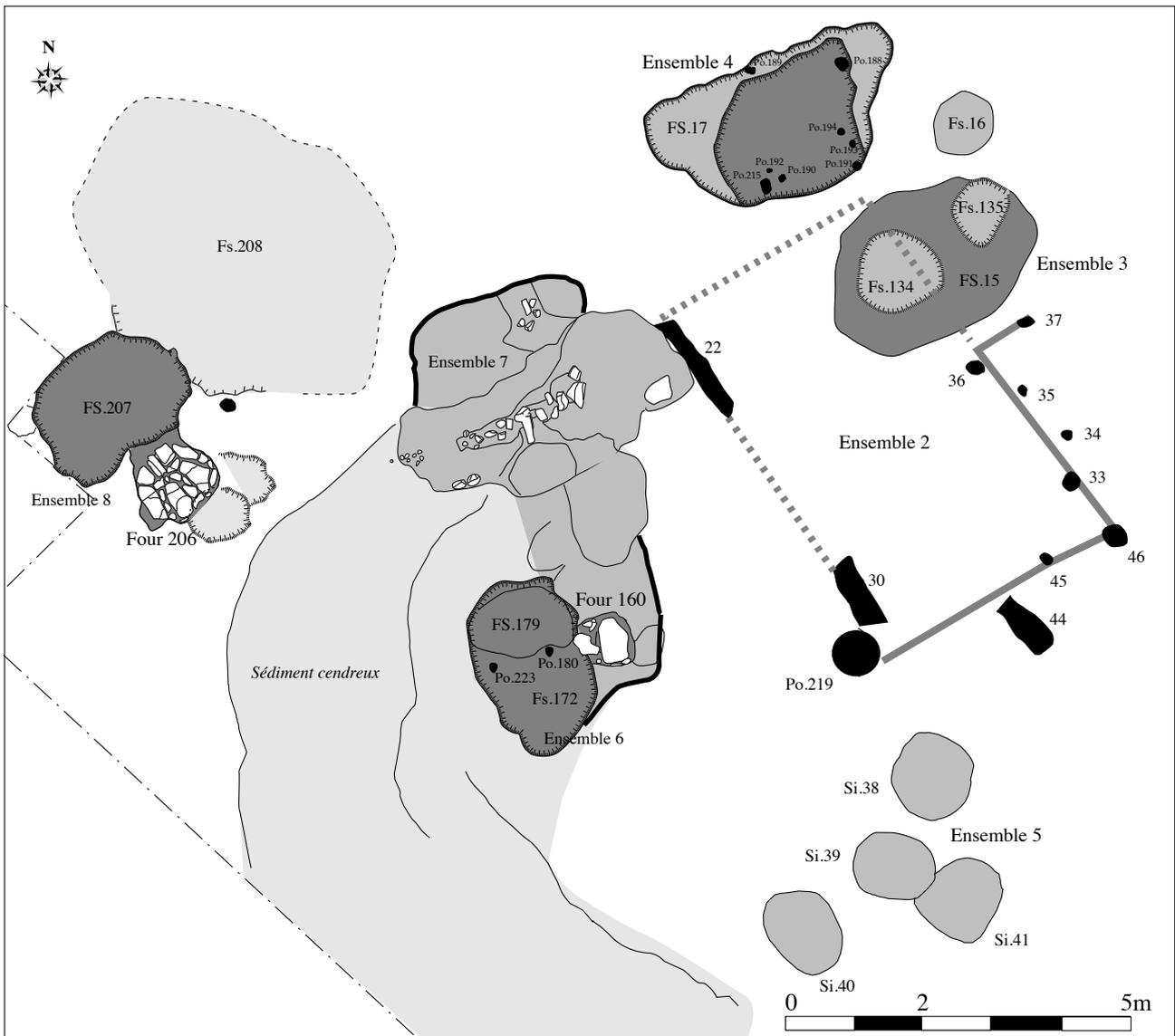


Fig. 12 : Plaisan, Les Termes, Phase II, zone occidentale (L. Schneider del.).

L'ensemble 4 : une cave cellier (FS.17) (fig. 13)

Creusée dans les marnes miocènes, la fosse 17 conservée sur une profondeur maximale de 0,56 m est de forme grossièrement rectangulaire et atteint au maximum une superficie comprise autour de 4m². Son creusement très irrégulier présente des paliers permettant de dégager un espace central, souligné par des parois verticales et quatre poteaux d'angle [Po. 188, 189, 191 et 215] dessinant une figure trapézoïdale. Des poteaux annexes plus étroits [Po. 190 et 192 à 193], dont la fonction exacte demeure indéterminée, ont été également repérés. Ce petit bâtiment excavé qui ne comportait pas de sol aménagé a pu fonctionner tel quel dans une première phase (Etat 1).

Dans un second temps un petit muret construit à l'aide de marne jaune, de pierraille et de fragments de tuile [Us.3102] oblitère les poteaux 190 et 192, divise l'excavation du nord au sud et permet de délimiter deux fosses oblongues qui occupent désormais la totalité de la surface disponible au fond de la construction (État 2). La

première fosse [Fs.132] mesure 1,60 m de long et au maximum 0,74 m de largeur tandis que la seconde [Fs.133] atteint 2,15 m de longueur pour une largeur moyenne de 1 m. Malgré l'absence de restes carpologiques, on propose d'interpréter ces deux fosses comme des structures de stockage pour des graminées ou des racines. Compte tenu du type de conservation, à l'air libre, et de la proximité dans ce secteur de fours à pain et/ou de grillage, on a peut être ici une annexe bâtie qui était directement en relation avec l'activité produite autour des fours. Quant à la présence d'un petit muret entre les deux fosses, on peut songer à une cloison qui aurait eu pour fonction principale de séparer deux types de céréales, tels l'orge et le froment, bien attestées par ailleurs dans les rejets domestiques produits sur le site tout au long des IX^e et X^e siècles (Ruas, Pradat 1998).

Deux phases postérieures rythment encore l'histoire de cet aménagement excavé. Deux strates principales [Us. 3081 et 3036] marquent d'abord l'abandon du cellier par l'apport de matériaux de comblement

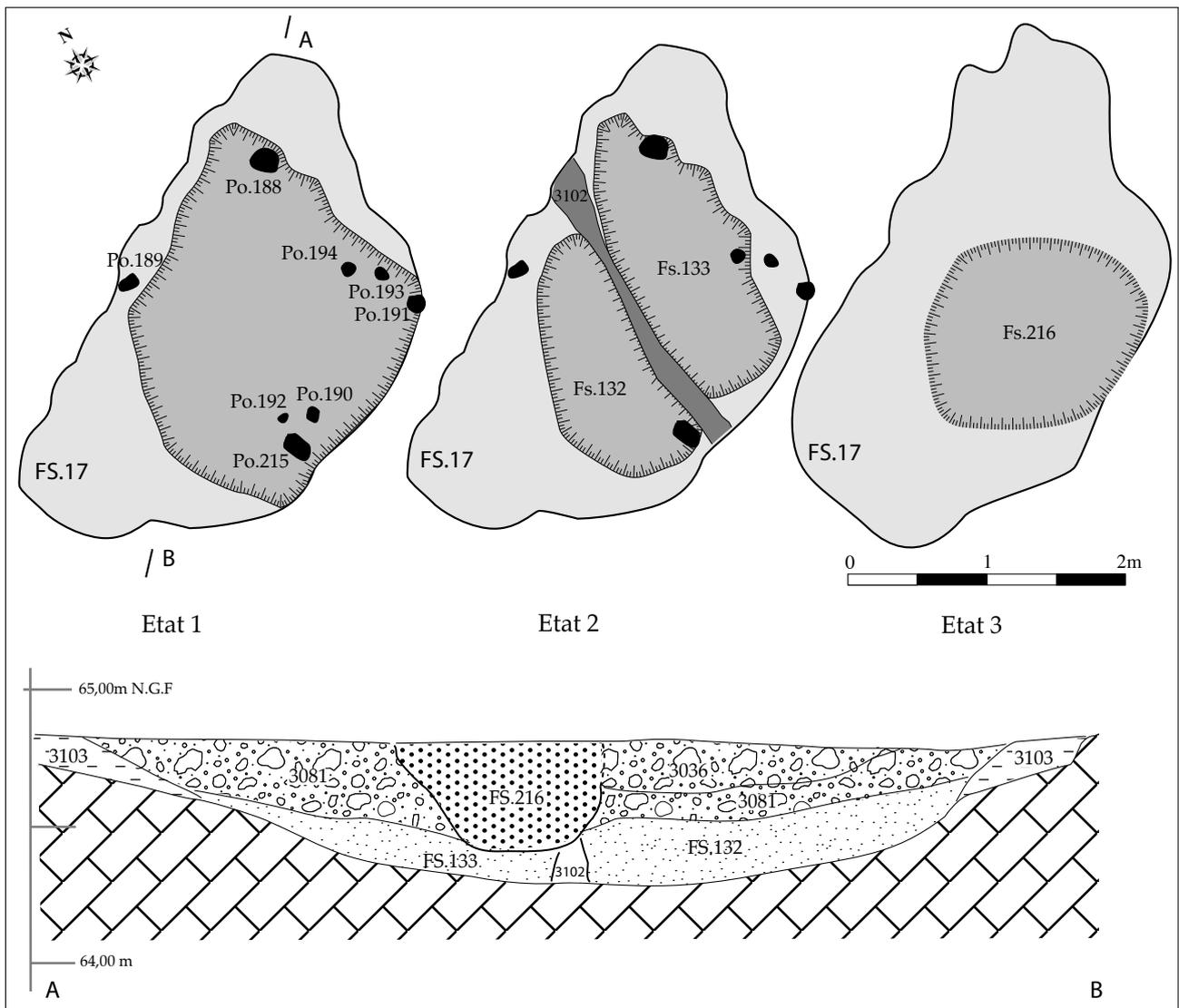


Fig. 13 : Plan et coupe de l'ensemble 4 (FS.17).

(Etat 2b). Constitués d'un limon brun moyen à brun foncé riche en charbons de bois, ces remblais incluent de très nombreuses pierres de nature pétrographique diverse (grès, molasse, calcaire froid et coquillier principalement) aux dimensions variables (de 8 à plus de 12 cm). On note la présence de différents moellons de construction (dimensions : 14 x 10 x 10 cm ou 12 x 10 x 8 cm). A ces éléments se mêlent également de la faune et de nombreux fragments de tuiles courbes représentant, pour ces deux seules strates, un poids de 10,2 kg pour un total de 93 fragments.

Enfin dans une dernière phase (Etat 3) un silo [Fs.216] perfore ces niveaux d'abandon et écrête l'ancienne cloison bâtie du cellier. Repérée en surface dès le premier décapage par la présence d'une concentration de blocs associée à un sédiment sensiblement plus sombre que celui de l'[Us.3081] les limites de son creusement ont été difficiles à suivre du fait de la proximité de texture de son comblement avec les remblais d'abandon de l'excavation 17. La médiocre qualité du sédiment encaissant laisse d'ailleurs songeur sur le choix de son implantation.

L'ensemble 3 : ensilage profond en espace restreint (fig. 14)

L'ensemble 3 est situé à moins de trois mètres au sud-est de l'ensemble 4 (fig. 12). Repéré dès le décapage mécanique sous la forme d'une tache sombre oblongue aux contours irréguliers d'une superficie d'environ 7,5 m², il pouvait s'agir du comblement d'une grande fosse creusée dans les marnes jaunes du miocène. A la fouille, cette fosse s'est avérée être en fait le produit cumulé d'une succession de silos, creusés dans un espace restreint. Une excavation de type fond de cabane s'intercale également entre deux phases d'ensilage (fig. 14).

La première phase d'aménagement de cet espace est donc marquée par l'implantation de fosses profondes. La plus importante d'entre-elles [Si.134] correspond au fond d'un silo, l'un des plus volumineux mis au jour sur le site. Son diamètre maximum atteignait au moins 2 m,

tandis que sa hauteur conservée est de 0,80 m., le fond étant coté à 64,16 m NGF. On est loin, ici, du format des fosses d'ensilage de l'ensemble 5, dont le diamètre maximum est compris autour de 1,10 m. et les hauteurs conservées entre 0,16 et 0,35 m. A proximité de ce premier silo se trouvait une seconde fosse [Fs.135], plus ramassée et moins profonde (cote inférieure 64,28 m NGF), de plan oblong (1,40 x 0,7 m), recoupée par une troisième fosse [Fs.136] grossièrement circulaire mais encore moins profonde (cote inférieure : 64,56 m NGF).

Ce lieu jusqu'alors dévolu à l'implantation de fosses de stockage est, dans une seconde phase, totalement restructuré. Une fosse grossièrement rectangulaire [Fs.15] atteignant 3,10 m de longueur pour une largeur de 2,30 m oblitère le silo 134 et pour partie les fosses 135 et 136. Globalement moins encaissé que les structures antérieures, ce nouvel aménagement a provoqué l'arasement de la paroi géologique séparant les fosses 134 et 135 et un élargissement de la surface excavée. Si la forme générale de la fosse obtenue fait songer à une structure de type fond de cabane, aucun sol d'occupation et aucun trou de poteau n'ont pu être décelés.

Trois strates successives [US.3082, 3024 et 3008] rythment ensuite l'histoire du comblement de la fosse 15. Ces remblais contenaient tous, au sein d'une matrice sablo-limoneuse brunâtre et cendreuse, de très nombreuses pierres, des charbons de bois, de la faune, des fragments de céramique et quelque 60 fragments de tuiles courbes représentant un poids total de 5,4 kg. Une datation radiocarbone effectuée sur de la faune de l'US.3082 fournit en âge calibrée une fourchette de datation comprise entre 796 et 990 avec des pics de probabilités resserrés entre 893 et 840 (Lyon 8268). Après cette phase d'abandon, deux petites fosses [Fs.155 et 217] ont encore été creusées dans cet espace.

Des fours à pain

Deux fours alimentaires culinaires ont été identifiés. Le premier d'entre eux, l'ensemble 6 est clairement rattaché à la seconde phase d'occupation médiévale,

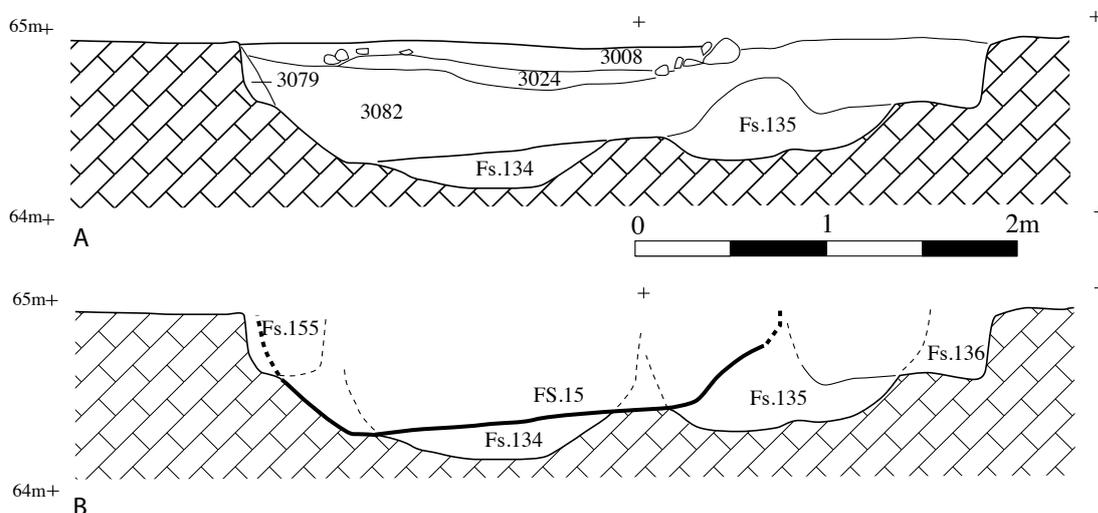


Fig. 14 : Plaisan, Les Termes. Secteur 1, coupe SO/NE de l'ensemble 3 (A) et interprétation (B).

celle des IX^e-X^e siècles par le mobilier céramique tandis que le second, l'ensemble 8, n'est lié à cette phase que par son contexte stratigraphique.

L'ensemble 8. Le four 206 et la fosse-cendrier 207 (fig. 15 et 16)

Localisés en limite de fouille, au sud-ouest du secteur 1 à quelques mètres seulement du chemin limitant le site, le four proprement dit et sa fosse d'accès recourent des structures antérieures qui n'ont pas été fouillées mais simplement entrevues en coupe ou en plan.

La fosse-cendrier 207 entaille en effet une fosse très importante [Fs.208] conservée sur une hauteur de 0,90 m et mesurant au moins 5m de long dans son axe nord-sud. Son comblement principal est marqué par un sédiment limoneux de structure peu compacte. Très hétérogène, celui-ci inclut de nombreuses pierres mais aussi des fragments de tuiles courbes. La présence de ces éléments de terre cuite est un argument pour rattacher ce four à la seconde phase d'occupation du site, les tuiles courbes étant absentes ou extrêmement rares dans la phase des VI^e-VII^e siècles. La chambre de chauffe recoupe une petite fosse circulaire [Fs.214] creusée pour partie dans les marnes miocènes.

L'accès au four proprement dit se fait par l'intermédiaire d'une large excavation de forme grossièrement rectangulaire (2,50 m x 2 m), pour une hauteur conservée maximale de 0,8 m. Cette fosse qui servit de lieu de vidange pour les cendres produites dans la chambre de chauffe était quasiment comblée lorsque le four fut abandonné. Une dizaine de strates [Us. 3327 à 3339] contenant de nombreux charbons de bois et parfois des

nodules de terre rubéfiée rythment l'histoire de son comblement. L'alternance régulière de séquences limono-argileuses brunes incluant des gravillons et des nodules de couleur jaune provenant du substrat miocène fait aussi songer à des phases de comblement par ruissellement et détérioration des parois, indices qui permettraient de supposer que la fosse n'était pas couverte.

La chambre du four est creusée dans la paroi sud de l'excavation à environ 0,7 m de hauteur. Il n'en subsistait qu'une fosse circulaire d'un diamètre de 1,10 m dont les parois rubéfiées étaient conservées sur 0,25 m de hauteur. La sole est construite à l'aide de dalles en calcaire tendre de 3 à 4 cm d'épaisseur, lisses et noircies. Des pierres en calcaire dur étaient disposées à plat sur la sole et à l'entrée de la chambre de chauffe et pouvaient être utilisées pour sa fermeture lors de la cuisson. L'abandon du four est marqué par une fine couche cendreuse [Us. 3328] recouvrant la sole puis par une épaisse couche sablo-limoneuse [Us.3326] incluant des pierres (grès, calcaire tendre et froid) et des éléments de terre rubéfiée correspondant à l'effondrement de la voûte. Une fosse circulaire [Fs.205] recoupe la sole par la suite.

L'ensemble 6 : le four 160 et sa fosse d'accès 172 (fig. 17)

Celui-ci est installé dans l'un des secteurs les plus anthropisés du site. Il se juxtapose et se superpose à de nombreuses autres structures en creux concentrées sur une superficie d'environ 35m². Après le décapage mécanique, les limites de sa fosse d'accès étaient à peine visibles au sein d'un sédiment cendreuse noirâtre recouvrant toute cette zone. Ce n'est qu'à la suite de la fouille manuelle [Us.3105] que les limites devinrent manifestes.



Fig. 15 : Plaisan, Les Termes. Secteur 1. Ensemble 8, four 206 avec sa fosse d'accès 207 comblée par des sédiments cendreuse (à droite du cliché).

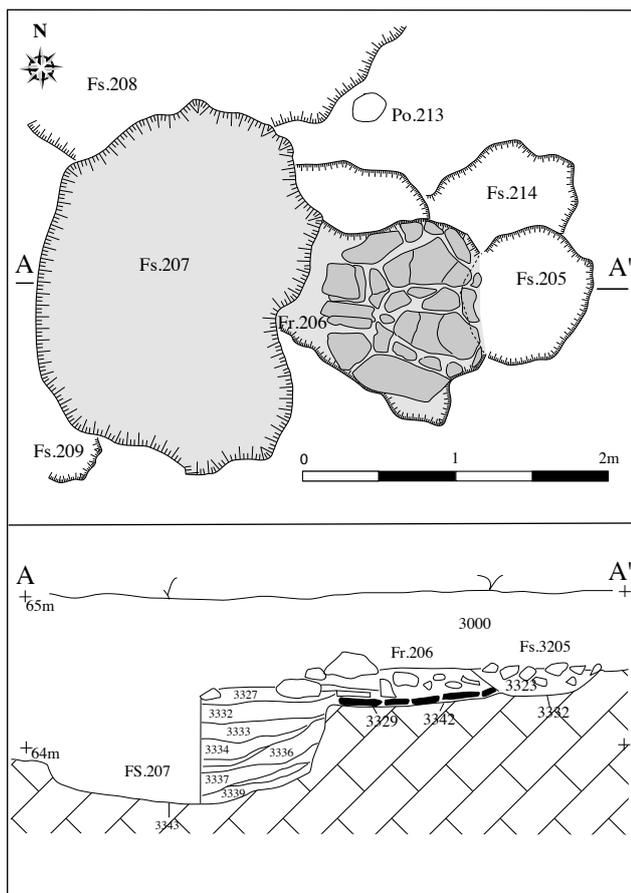


Fig. 16 : Plan et coupe de l'ensemble 8 (Four 206 et fosse d'accès 207).

Comme en témoignaient déjà ces terres noires de type urbain, le four 160 et sa fosse d'accès 172 sont installés dans un lieu qui avait déjà connu de multiples aménagements associés à trois phases principales.

La première phase, antérieure à l'occupation médiévale, est caractérisée par une grande fosse préhistorique comblée d'un limon brun associé à de nombreux galets [Fs.29] qui peut être mis en relation dans ce secteur avec plusieurs autres fosses aux dimensions plus modestes [Fs.20, 21 et 32].

Les deux phases suivantes à rattacher cette fois-ci au haut Moyen Age sont marquées par le creusement d'une nouvelle fosse [Fs.218/Ensemble 7] qui a oblitéré en partie les aménagements de la période préhistorique, puis par de probables fonds de silos [Fs.210 à 212].

Dans ce contexte où les aménagements antérieurs étaient déjà très denses, la fosse d'accès au four 160 demeure surtout caractérisée par un creusement plus profond. De forme oblongue, celle-ci atteint au maximum 2,60 m de long pour 1,60 m de large et présente un profil général en forme de cuvette. Dans la paroi méridionale, une réserve du creusement a pu jouer le rôle de banquette. Deux trous de poteau [Po 180 et 223] indiquent par ailleurs que la fosse était couverte. Dans la moitié nord de la fosse, un surcreusement a pu servir de cendrier [Fs.179]. Le four proprement dit est aménagé dans la paroi orientale, quasiment au niveau du sol. Dans cette chambre circulaire, d'une ouverture de 0,6 m, deux dalles de grès disposées de chant permettent de soutenir la sole formée d'une dalle unique en calcaire froid.

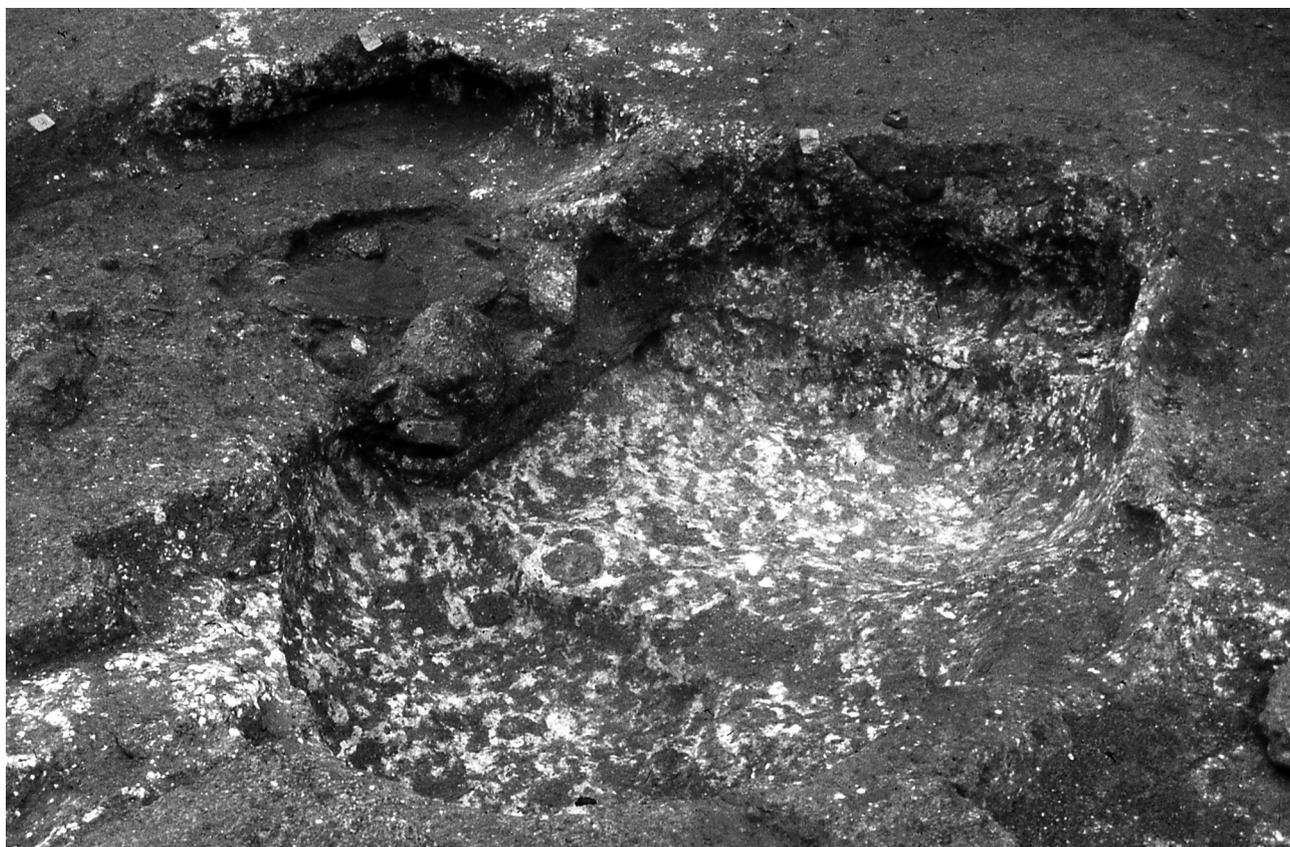


Fig. 17 : Vue générale du four 216 et de sa fosse d'accès en fin de fouille.

L'abandon de la structure est marqué par un premier comblement de la fosse d'accès, comblement de type volontaire associant de nombreuses pierres à des fragments de tuiles courbes et à quelques nodules de mortier dans un limon cendré [Us.3225]. La présence de poches argileuses jaunes fait également songer à la fonte d'éléments en terre peut-être associés à la construction qui abritait le four. L'effondrement de la chambre de combustion [Us.3190] poursuit le cycle de dégradation de l'aménagement et prolonge le processus de comblement de la fosse d'accès. Enfin une dernière strate [Us.3154/3132], caractérisée par un limon cendré dans lequel se trouvent encore de nombreux blocs et des fragments de tuiles, colmate définitivement la dépression restante.

Les deux fours à pain découverts à Plaissan appartiennent à un répertoire d'aménagements classiques sur les sites du haut Moyen Âge. Initialement observé dans le Bassin parisien ce type était également diffusé dans le domaine méditerranéen comme les fouilles le révèlent depuis la fin des années 1990 en Languedoc (Garnier *et al.*, 1995, 40 et 44, Schneider 1996a, 142, Garnotel 2006, Raux *et al.*, 2006, Mercier, Maufra 2006, 150).

A Plaissan, la découverte de deux meules dans le comblement des silos du secteur 2 assure par ailleurs que la mouture du grain se pratiquait *in situ* (Longepierre 2012, 422 et 444).

Activité artisanale

La forge du secteur 2 (fig. 18 et 19)

Au nord-ouest du secteur 2, à proximité du fossé 50, un foyer de forge [Fy.05] a été installé dans l'angle nord-est d'une petite excavation quadrangulaire [Fs.06] protégée par une construction de bois. Après le décapage mécanique et le nettoyage le foyer se dégageait distinctement sur la marge d'une nappe cendreuse micro-stratifiée. Des strates cendrées [Us.3025 et 3052] alternent avec des poches de limon brun mêlées à de nombreuses pierres et à des fragments de tuiles [Us.3026 et 3042] ou avec des litages de marnes jaunes remaniées du socle miocène [Us.47]. Un test à l'aimant sur le sédiment provenant de l'[Us.3025] a livré quelques battitures. Ces différentes unités stratigraphiques comblent un creusement rectangulaire très arasé dont seules les parois orientales et septentrionales sont conservées. La paroi orientale est soulignée de surcroît par une série de trous de poteau qui prolonge sa limite vers le sud [Po 129, 131, 125, 224, et 225]. De même la paroi septentrionale du creusement est scandée par deux trous de poteau [Po 226 et 227] implantés cependant à l'extérieur de l'excavation. À l'ouest, un négatif rectiligne correspondant à un solin ou à une sablière basse ainsi qu'une nouvelle série de trous de poteau [Po 122, 123, 124 et 126] achèvent de délimiter cette construction de bois semi-enterrée grossièrement rectangulaire d'une superficie d'environ 9 m².

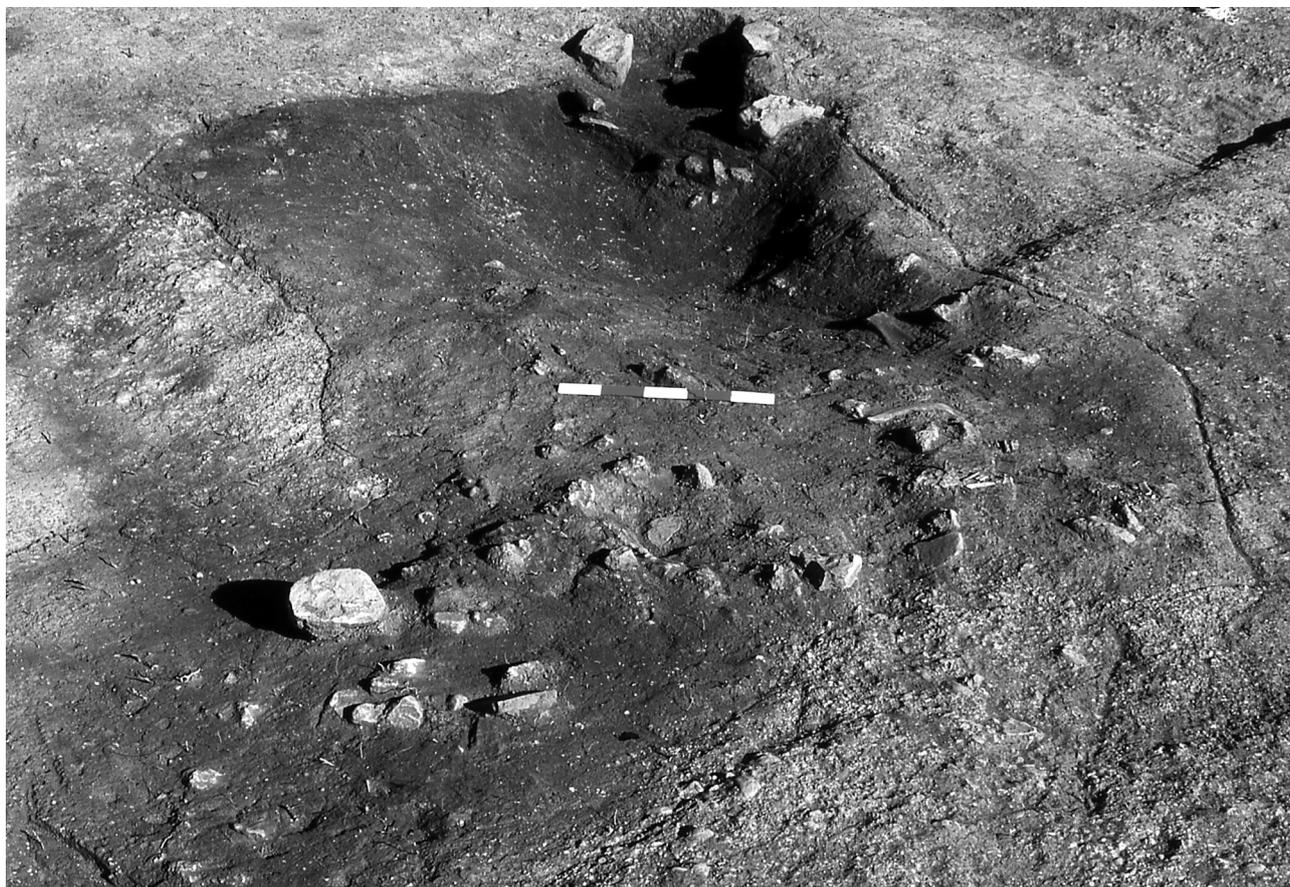


Fig. 18 : Vue générale de la forge 5 et l'édicule 6 en cours de fouille.

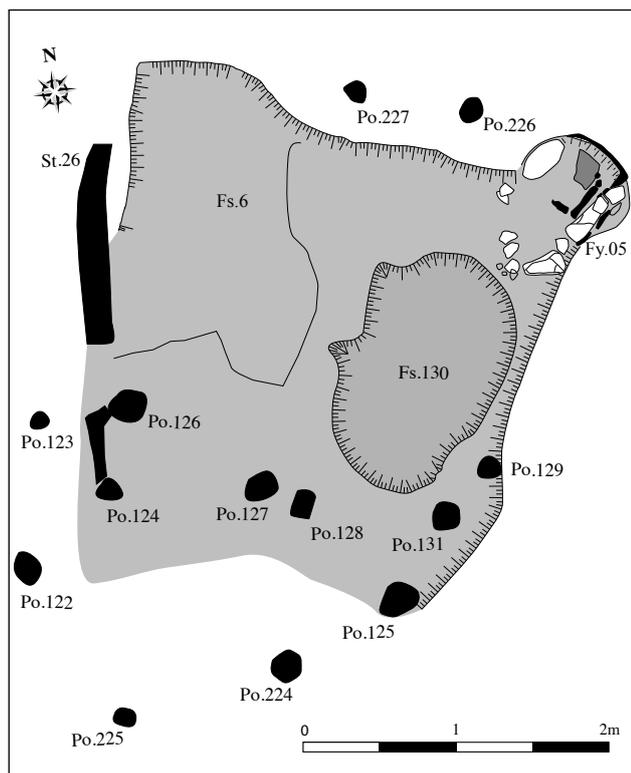


Fig. 19 : Plaisan, Les Termes : forge 5 et bâtiment annexe (L. Schneider del.).

Son sol très irrégulier est en forme de cuvette. Le point le plus bas se trouve juste devant l'entrée du foyer de forge et marque le fond d'une dépression ovale peut-être destinée à loger la pierre d'enclume [Fs.130].

Le foyer proprement dit a été aménagé dans une fosse semi-circulaire creusée dans l'angle nord-est que forment les parois de l'excavation. Seules ses parois latérales ont été construites à l'aide de blocs de calcaire froid ou de grès, ces derniers ayant rougi par l'action de la chaleur. La paroi du fond, non aménagée, est rubéfiée sur plusieurs centimètres d'épaisseur. En revanche le fond, très partiellement chauffé, devait être protégé par une sole qui a dû être arrachée. La dernière étape de fonctionnement de la structure est marquée par un sédiment meuble très cendreux [Us.3072], dans lequel se trouvaient des fragments de sole et une seule scorie de loupe. Ce sédiment, qui débordait très largement à l'extérieur du foyer, se confond ensuite avec la première strate de comblement de l'excavation [Us.3052] même si quelques pierres disposées en arc de cercle [Us.3073] étaient destinées à le contenir. La strate d'abandon du foyer est marquée par un sédiment brunâtre limoneux contenant encore des charbons et des nodules de terre cuite [Us. 3056] tandis qu'un limon sablo-limoneux plus clair où les charbons deviennent exceptionnels vient sceller définitivement le foyer [Us.3055].

Hormis cet aménagement, les traces d'une activité métallurgique sur le site sont rares. Seuls les complements du fossé 50 et du silo 71 ont livré chacun une scorie de fer. En revanche, la fosse 78 située à moins de

cinq mètres au nord de la forge pourrait être directement liée à l'activité métallurgique. Elle se distingue d'abord des autres fosses d'ensilage du secteur 2 par un diamètre d'ouverture plus important (près de 3 m) et par un double creusement. Par ailleurs, l'étude conduite sur les charbons découverts dans son comblement a révélé une sélection d'essence unique sur le site - dominance du Chêne blanc (37 %) sur le Chêne vert (15 %) - probablement liée à une activité de charbonnage que l'on est dès lors tenté de corréliser au fonctionnement de la forge (Chabal 1998, 106). Le comblement de la fosse a été daté par radiocarbone (Lyon 8262) des années 808-1002. La fourchette optimale se situe entre 897 et 958.

La zone d'ensilage du secteur 2 (fig. 11 et 20)

Dans le secteur 2, 30 fosses ont été repérées et interprétées comme des fonds de silos rattachables à la deuxième phase d'occupation du site. Les unités se déploient sur une parcelle qui paraît entièrement vouée à une fonction d'ensilage à l'exception de la structure artisanale de la forge 05. Au sud, un fossé curviligne [Fo. 168] souligne probablement les limites d'un enclos à l'intérieur duquel pouvaient se déployer les silos. Un second fossé (Fo. 57, non daté) pouvait être associé au dispositif de drainage et de protection de la zone.

Les silos de Plaisan, n'ont livré que 682 tessons, soit en moyenne à peine 27 tessons par silo, ce qui constitue, comme souvent, une faiblesse pour déterminer la chronologie exacte de chaque unité. La non exhaustivité de la fouille en est une autre. D'après les prospections de surface, le site se développe en effet plus au nord et il est fort probable que le secteur d'ensilage s'étire également dans cette direction. L'aire de stockage devait donc être un peu plus vaste que ce qui a été observé. On est loin ici d'atteindre cependant les fortes densités qui ont été révélées ces dernières années sur d'autres sites languedociens comme à Béziers (34) Saint-Jean-d'Aureilhan (Ginouvez *et al.*, 1993, Jandot *et al.*, 1999, Schneider 2010, 148), Nîmes (30) Saint-André-de-Codols (Pomarède *et al.*, 2012) ou encore Aimargues (30) Saint-Gilles-le-Vieux (Maufras, Mercier 2006) où les silos se comptent par centaines. De fait, la zone de mise en réserve de l'établissement des Termes paraît correspondre davantage à celle d'une exploitation de type familial qu'à un stockage de type communautaire ou domaniale (Bois, Schneider 2006, 440-444).

Un calcul sommaire effectué à partir de la surface que délimitent les silos les plus extérieurs et du nombre total des silos repérés permet d'évaluer la densité de la zone d'ensilage de Plaisan à 0,04 silo par mètre carré ou 1 silo pour environ 22,5 m². La distance moyenne séparant deux silos se situe autour de 3,25 m. A titre de comparaison, dans le Gard à Aimargues, le site rural de Saint-Gilles-le-Vieux a livré plusieurs aires d'ensilage où la densité des silos est beaucoup plus importante (Barberan *et al.*, 1996, pl.25). D'après le calcul que nous avons pu effectuer à partir du plan de la fouille, les aires d'ensilage les moins denses, tel l'espace 1, livrent tout de même un silo pour 5,6 m², soit quatre fois plus qu'à Plaisan.

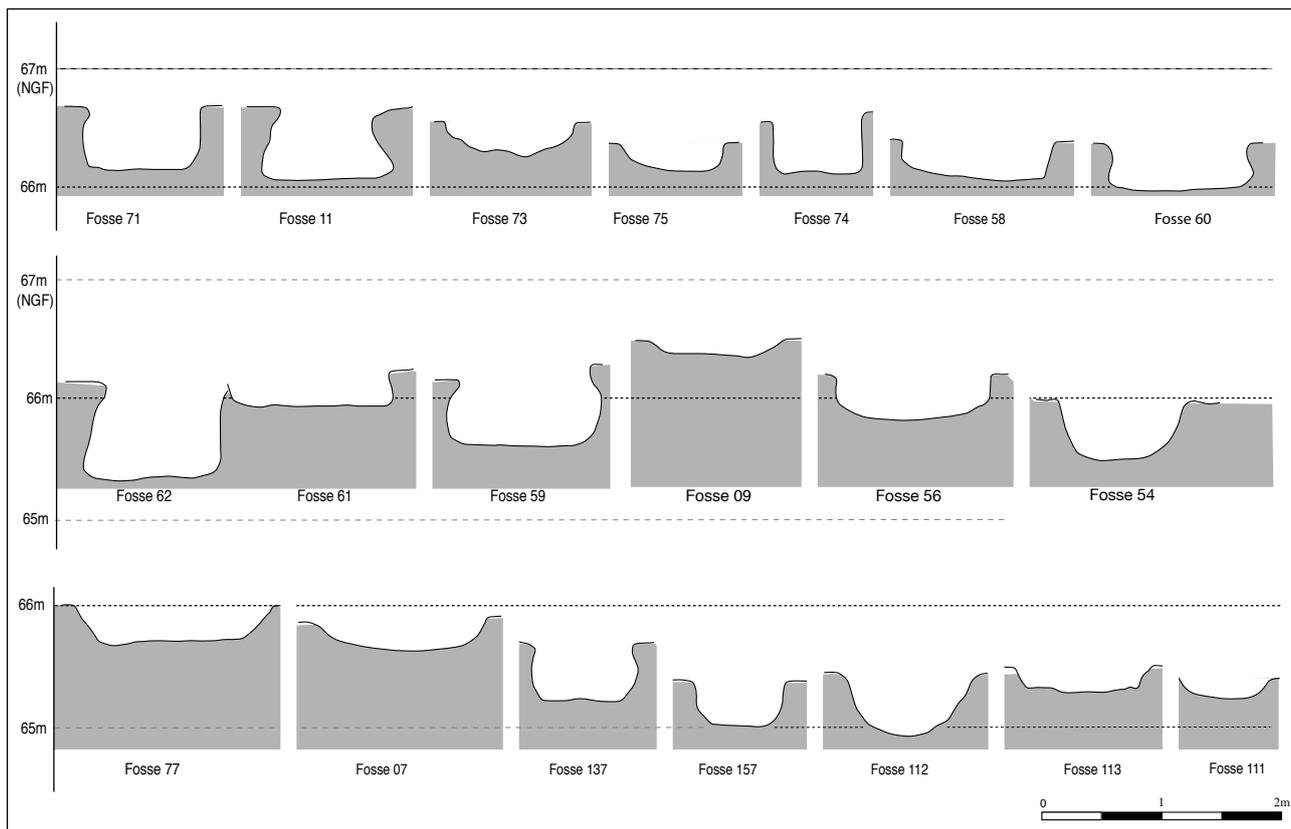


Fig. 20 : Coupes et altimétries des silos du secteur 2 (L. Schneider del.).

Du point de vue morphologique, la profondeur des fosses est assez variable, ce qui est à la fois la marque d'un certain empirisme paysan et un trait qui peut signifier des usages et des fonctions différentes.

Sur les 26 fosses-silos fouillées seules quatre d'entre elles [Si. 11, 59, 62 et 186] ont une profondeur supérieure à 0,60 m. Leur répartition révèle qu'il ne s'agit pas là d'un problème d'érosion puisque ces quatre silos s'égrainent de la cote NGF 67 m, point le plus élevé du décapage, jusqu'à la cote 65 point le plus bas (fig. 20). Les silos de l'établissement des Termes sont en fait de petits et de moyens gabarits. A la base, le diamètre est compris entre 1,20 et 1,40 m. D'après le profil des structures les mieux conservées, il s'agit de silos assez ramassés d'une hauteur qui ne devait guère dépasser 1,30 m.

On distingue cependant un groupe de fosses que l'on hésite à interpréter comme des silos traditionnels. Ces aménagements nettement moins profonds se caractérisent par une profondeur conservée qui est toujours inférieure à la moitié du diamètre. Ici, il n'est pas sûr que les parois se rétrécissaient considérablement dans la partie supérieure de la fosse jusqu'à former, comme dans le cas des silos traditionnels, un épaulement et une véritable cheminée d'ouverture. En fait, il faudrait peut-être distinguer deux sous-groupes différents.

Le premier dont les profondeurs conservées varient entre 0,40 et 0,60 m désignerait un type intermédiaire difficile à rattacher à l'une ou l'autre des deux grandes catégories, principalement du fait de l'arasement général

du site. Le second sous groupe en revanche rassemble des fosses dont la profondeur conservée est toujours inférieure à 0,30 m. Loin d'être minoritaire ce groupe réunit d'ailleurs près du tiers des fosses fouillées dans le secteur 2. Il pourrait s'agir de fosses basses semi-enterrées dévolues non pas à la conservation des grains mais plutôt à celle des racines, comme cela a déjà été envisagé pour des fosses de l'Antiquité tardive, quoique celles-ci étaient d'un diamètre plus important (Raynaud 1990, 83). Les traités d'agriculture du XIX^e siècle s'attachant à la conservation des racines et tubercules potagères et fourragères évoquent cette technique de conservation. Ils recommandent de creuser une fosse de 0,20 à 0,30 m de profondeur et d'une largeur de 1,20m. La fosse est ensuite emplie de racines ou de tubercules qui sont amoncelés au dessus du sol jusqu'à une hauteur de 0,60 à 0,80 m. Le dôme obtenu est recouvert d'une couche de paille ou de feuilles qui est elle-même surmontée d'une couche de terre damée qui préservera les racines contre les pluies et les gelées. Il est nécessaire également de constituer une cheminée d'aération ou des soupiroux à l'aide de planches ou de tuiles rondes dressées et réunies par leurs bords pour permettre d'abaisser la température du silo et faciliter l'évaporation de l'humidité (Bayle-Mouillard 1834, 187-188, Londet 1860).

Le recoupement des fosses 61 et 62 (fig. 19) montre clairement la différence de nature entre ces deux grands types d'aménagement. L'une [Fs.62] possède à la base un diamètre de 1,25 m et atteint en profondeur la cote de

65,30 m NGF, l'autre avec un diamètre de 1,45 m à la base atteint seulement la cote de 65,90 m.

Les silos du secteur 2 ont tous été creusés dans un limon brun à fine texture sableuse, qui scelle un paléovallon d'axe nord-sud ayant incisé les marnes jaunes du miocène.

Aucune fosse n'a livré de comblement primaire, même partiellement. Toutes les denrées stockées ont été récupérées avec soin, fonds et parois des fosses étant toujours soigneusement raclés. Les fosses ont toutes été colmatées après abandon, mais toujours pendant la pleine activité du site comme en témoignent des rejets domestiques habituels (céramiques, ossements, coquillages, cendres...), mais aussi des paléo-restes de fourrage, de litières d'animaux et des déchets de préparation alimentaire (vestiges de marc employé comme combustible notamment) (Ruas, Pradat 1998). Malgré ce, ces rejets domestiques ne constituent jamais l'évènement majeur dans le processus de comblement des fosses mais se mêlent par poches à des séquences de limon brun moins anthropisées provenant soit du creusement de nouvelles fosses, soit de l'horizon du sol de surface qui pouvait être entretenu et régularisé à cette occasion. La présence de pierres, généralement de petits moellons inférieurs à 20 cm de long, n'est pas le fait unique de rejet de matériaux de construction, mais provient peut-être aussi d'épierrements partiels du sol de surface.

Plus original en revanche apparaît pour cette époque, la fréquence des fragments de tuiles, mêlés au comblement des fosses. En nombre de fragments, les tuiles représentent seulement 13,12% du mobilier en terre cuite découvert dans les fosses du secteur 2, mais ce qui est sans doute un chiffre plus significatif, ces 103 fragments de tuiles représentent un poids total de 14,6 kg. Il ne s'agit pas d'un matériel résiduel provenant de la phase précédente ou du petit établissement antique qui se trouvait quelques centaines de mètres plus au nord. Ce sont les tuiles courbes qui dominent en effet. Sur les 103 fragments découverts, seuls 11 fragments de *tegulae* sont identifiables. En outre, cinq d'entre eux proviennent de la fosse 186 implantée à proximité du fossé 154 comblé au VII^e siècle.

La répartition générale des fragments de tuiles ne paraît pas non plus totalement aléatoire. Deux silos seulement présentent plus de 20 fragments, soit un chiffre supérieur à plus de quatre fois la moyenne générale (4,9 fragments) des silos du secteur 2 ayant livré de la tuile. Le premier [Si.137] en a livré 3,25 kg, le second [Si11] 3,5 kg. Comme le comblement du silo 137, situé à proximité de la forge, comprend par ailleurs de nombreux blocs dont plusieurs ont subi des traces de chauffe, on peut supposer que la dispersion de tuiles est liée pour une part à la destruction du bâtiment qui lui était associé. Dans cette hypothèse, les fosses-silos 11, 62, 54, 56 et 57 auraient été comblées peu après l'abandon de la forge et les fosses 111, 112, 77, 55 et 75 qui n'ont livré aucun fragment sans doute avant. C'est le seul type d'argument mobilisable pour tenter d'échafauder une chronologie relative du fonctionnement du

secteur d'ensilage de Plaissan Les Termes. Celui-ci apparaît au final assez faiblement investi dans le temps comme dans l'espace. Même si la fouille n'a pas porté sur toute la superficie du site, on paraît bien loin ici des vastes aires de stockage de type communautaire ou villa-geois découverts ces dernières années en Languedoc (Bois, Schneider 2006). La zone de mise en réserve de Plaissan se rapproche davantage de l'activité d'un établissement rural dispersé de type familial.

APPORT DES TEXTES : LA VILLA PLAXANO DU DÉBUT DU IX^e SIÈCLE

Tout au long du Moyen Age, la commune actuelle de Plaissan ne semble avoir comporté qu'une seule *villa* (*Plaxano*) dont le nom a été transmis au village actuel. Les textes qui l'évoquent sont à vrai dire peu nombreux et concernent deux périodes bien distinctes : le premier tiers du IX^e siècle et le dernier tiers du XII^e siècle. Entre ces deux bornes, le silence est total.

Les deux actes du IX^e siècle issus du cartulaire monastique de Saint-Sauveur d'Aniane correspondent à des donations *pro anima* effectuées par une femme nommée Bestila et un prêtre nommé Jean. La première, qui a placé l'un de ses fils au monastère, offre en 829 dans la *villa* une habitation (*casal*) avec cour, jardin et vigne et dans le *terminium* de cette même *villa* un vignoble, un champ, un pré ainsi qu'une part sur une église dédiée à Saint-Gervais (C.An. n° 313).

Le prêtre Jean offre quant à lui, en 831, une autre vigne, un jardin et diverses terres cultes et incultes avec leurs pierres et leurs sources, biens qu'il avait acquis de deux hommes et de son frère Benoît, pour l'entretien de l'église Saint-Gervais située sur un *Mons* (C.An. n° 319). Le vignoble confronte la rivière de Rouvièges qui sert aujourd'hui de limite communale entre Plaissan et le Pouget.

Ces deux actes nous mettent en présence semble-t-il d'un même groupe de parents appartenant à la frange supérieure de la paysannerie locale, s'il ne s'agit pas tout bonnement des principaux maîtres de la *villa*. Bestila, qui est sans doute veuve, ne cède qu'une partie du patrimoine familial à Aniane. Certes, l'un des ses fils a pris l'habit monastique mais comme l'indiquent les confronts, d'autres héritiers conservent vignobles et champs dans les limites de la *villa*. Comme Bestila possède par ailleurs une part et des droits sur l'église Saint-Gervais, on peut supposer que sa famille est à l'origine de sa construction. De fait, Jean, le prêtre desservant, est peut-être un parent car il a constitué lui aussi une partie de la dot du sanctuaire tandis qu'il a pour nièce une certaine Constabile, personnage qui avait déjà souscrit un an plus tôt à la donation de Bestila.

L'église Saint-Gervais est un exemple de ces nouveaux petits sanctuaires familiaux construits en grand nombre dans les campagnes languedociennes au cours des VIII^e-IX^e siècles. On notera ici que l'édifice, aujourd'hui disparu mais dont la localisation est connue par des découvertes de tombes (CAG34-1, 246), a été

édifié à l'écart du noyau central de l'habitat mais en position topographique dominante sur le versant d'un coteau. Le sanctuaire avec sa dot apparaît de fait comme un nouveau centre d'activités agricoles, notamment viticoles, implanté aux marges de la *villa*. La situation rappelle dans la région proche les cas mieux connus de Saint-Sébastien de Maroiol à Aniane (Schneider, Paya 1995) ou encore de saint-Amans de Teulet au Pouget (Schneider 1992 et 2012).

On retient également de ces deux actes, la proximité nouée entre la famille disposante et les moines d'Aniane. Bestila a placé l'un de ses fils au monastère, le prêtre Jean à un frère qui porte le nom symbolique de Benoît et, surtout, la liste des confrants montre que l'établissement anianais, fondé un demi-siècle plus tôt, disposait déjà de terres dans la *villa* avant les donations de 829/831. Plus largement encore, les moines d'Aniane étaient également implantés sur les bords de l'étang de Piperelle, en rive droite de la rivière Rouvièges dans la *villa Franconica* que domine le *mons* de Saint-Gervais (C.An., n° 306 ; Schneider 2012, 364).

Au cours de la première moitié du IX^e siècle, ces secteurs apparaissent comme des espaces ruraux dynamiques, où la mobilité des terres marque l'intégration d'élites locales capables d'investissements (mise en place de nouveaux vignobles), d'initiative et de médiation collective (prêtres et gestion des sépultures) dans des réseaux englobants et dans les dispositifs d'un domaine monastique en construction.

Les actes du XII^e siècle sont nettement moins riches pour leur part. Si des hommes tels Bernard et Pons-Raimond, associent désormais à leur nom celui de cette vieille *villa*, le site ne s'est pourtant pas mué en *castrum* (HGL VIII, c.389). Aucune forteresse en effet n'a émergé sur ce territoire durant les X^e-XIII^e siècles. En revanche, alors que l'église Saint-Gervais ne réapparaît plus dans la documentation, l'un des actes du XII^e siècle fait état d'une nouvelle église, cette fois-ci dédiée à Saint-Pierre. Celle-ci constitue désormais le chef-lieu paroissial de ces terroirs. Le nom de l'ancienne *villa* est maintenant associé à la dédicace de l'église : *parrochia Sancti Petri de Plaissano* (LIM n° 504). Textes et prospections suggèrent en définitive que l'habitat est en partie rassemblé à proximité de l'édifice ou du moins que la vie locale s'est polarisée auprès de ce sanctuaire. L'établissement des Termes est abandonné, quant à lui, depuis la fin du X^e siècle tandis que l'église Saint-Gervais, édifice d'origine familiale qui n'a pas été rattaché à un réseau monastique ou épiscopal, demeure marginalisée par sa position topographique et l'absence de statut paroissial.

CONCLUSION

Au-delà des apports à la connaissance des formes de l'habitat, des aménagements du quotidien et des techniques de conservation, les fouilles conduites à Plaissan Les Termes offrent de nouveaux jalons à la compréhension des dynamiques de l'habitat rural du premier Moyen Age méridional. Trois grands cycles ont pu être déterminés.

Le plus ancien, des années 575-650 rappelle, si besoin était, qu'un premier pas vers le Moyen Age est franchi dès cette haute époque. L'habitat des Termes I est composé de bâtiments de bois et de terre et comprend au moins un « fond de cabane » classique. Il s'identifie à un petit établissement agricole pionnier établi sinon dans un paysage de *saltus*, du moins sur des sols délaissés ou situés en marge des établissements tardo-antiques de type villa.

Dans cet espace où les hommes étaient jusqu'alors peu présents, l'implantation au quartier des Termes n'apparaît pas cependant comme une entreprise isolée. A moins de 400 m émerge également, un autre lieu d'habitat, celui dit « du cimetière », site que l'on ne connaît que par des prospections de surface. La préexistence d'un chemin de desserte locale a pu constituer un facteur déterminant dans le choix de leur implantation.

Ces deux sites marquent de fait l'enracinement d'une population paysanne en des terres neuves où la pression des dominations aristocratiques paraît relativement lâche. Le schéma ici n'est donc pas celui d'un type de peuplement recomposé depuis l'assiette d'un ancien centre domanial. Ce modeste lieu d'habitat constitue plutôt l'un des points d'armature d'un nouveau finage dont la genèse lointaine échappe à la mémoire des premières chartes locales, fussent-elles du premier tiers du IX^e siècle. Entre mobilité et enracinement des foyers paysans des temps pré-féodaux, il marque du moins une étape chronologique encore peu mise en évidence dans la grammaire d'appropriation des sols. La trajectoire n'est pas totalement linéaire cependant.

Entre l'établissement des Termes I, celui des années 575-650, dont la durée d'occupation réelle nous échappe, et celui des Termes II s'intercale une phase intermédiaire difficile à interpréter. Le hiatus des années 650-775/800 est-il le reflet d'une atonie véritable ou le signe d'une plasticité de l'habitat au sein d'un finage encore imparfaitement construit et non globalisé ? La réponse n'est pas évidente dans la mesure où le site du cimetière n'a pas été fouillé. On se gardera d'évoquer un « abandon » véritable cependant parce qu'il s'agit à la fois d'une facilité de langage et d'un argument de paresse intellectuelle qui font fi des difficultés de l'analyse spatiale. On privilégiera davantage une lecture qui fait envisager des mouvements successifs de contraction et de dispersion des équipements agricoles et des unités d'exploitation au sein de zones rurales où les finages demeurent éclatés et non stabilisés.

Dans cette perspective la résurgence, en un même lieu, d'une seconde occupation, durant les années 775/800-975 trahit une forme de continuité et signe une nouvelle étape. Les vestiges matériels conservés sont modestes, réellement difficiles à identifier mais l'interprétation que l'on peut en faire réside dans ce curieux paradoxe. La pauvreté apparente des vestiges conservés et de la culture matérielle s'oppose à la richesse des écofacts, graines, faunes et charbons qui révèlent la maîtrise de milieux suffisamment diversifiés pour assurer une polyculture de champs, de vignobles, de

jardins et de fruitiers et une exploitation du *saltus* (lande, prairie, friches et zones palustres), d'autant que cette diversité des activités s'enrichit plus particulièrement de cultures de rapport (froment, avoine et lin) et d'un élevage bovin (4).

Si aucun plan complet d'habitation n'a pu être identifié, cette fouille met néanmoins en évidence les principaux équipements d'une petite exploitation rurale caractérisée par une zone de mise en réserve de récoltes (une trentaine de silos), des fours à pain, des instruments de mouture et une forge. Ce sont là de premiers indices qui

confèrent désormais une réalité matérielle à ces *casales* qu'égrainent les plus anciennes chartes des cartulaires régionaux. C'est surtout un exemple possible d'un habitat dispersé, que l'archéologie du haut Moyen Age peine encore à reconnaître en zone méditerranéenne.

L'effacement définitif du site dans la seconde moitié du X^e siècle détermine enfin une nouvelle flexure dans la construction du finage peut-être au profit d'un recentrage du peuplement auprès de l'église Saint-Pierre de *Plaisano*.

⁴ Durant la fouille des Termes, 4021 litres de sédiments archéologiques référencés ont été prélevés et tamisés. Les analyses carpologiques ont été effectuées par M.-P. Ruas et B. Pradat (p. 111-124), les études anthracologiques par L. Chabal (p. 103-110) et celles des faunes par V. Forest (p. 81-101) dans Schneider, 1996-1998.

ANNEXE

Note sur la céramique médiévale des fouilles de Plaissan, Les Termes (L.S.)

APPROCHE QUANTITATIVE

L'établissement de Plaissan Les Termes a livré un total de 2928 tessons répartis dans 69 structures archéologiques distinctes, soit une moyenne de 42,5 tessons seulement par structure fouillée. Comme trop souvent sur ce type de site rural du premier Moyen Age, la base statistique des lots de céramique mobilisables est donc assez faible et la datation absolue des ensembles archéologiques au cas par cas difficile à déterminer.

Néanmoins, l'étude typo-chronologique des lots dont les quantités sont supérieures à la moyenne générale permet d'esquisser les grandes lignes des rythmes d'occupation de l'établissement et de définir plusieurs faciès.

Le tableau ci-dessous présente la totalité des ensembles où la quantité des fragments de céramique découverts est supérieure à la moyenne générale du site, soit 42,5 tessons.

En fait seules 15 structures ont livré plus de 42,5 fragments représentant au total 1832 tessons, soit 62,56 % de l'ensemble des documents céramiques retrouvés lors de la campagne de fouille de 1996. On peut dès lors tenter à partir de l'analyse détaillée de ces 15 ensembles de proposer une première sériation d'abord d'un point de vue quantitatif, ensuite d'un point de vue typologique.

Pour ce faire on a retenu des critères de classification simples, en suivant les méthodes développées depuis les années 1990 par l'équipe Cathma (Cathma 1993) et en utilisant les grandes lignes d'évolution des céramiques du haut Moyen Age languedocien dégagées par ensembles micro-régionaux (Leenhardt *et al.* 1997).

Ces critères simples peuvent se définir comme suit

- présence/absence/proportion de céramiques antiques (amphores, importations de céramiques fines méditerranéennes etc...)

- mode de cuisson (atmosphère réductrice et oxydante)

- présence/absence/proportion des céramiques utilisant une argile kaolinique

La céramique antique

La céramique antique n'est représentée que par de petits ensembles résiduels. Ceux-ci caractérisés essentiellement par des fragments de céramiques tournées oxydantes à pâte sableuse ou calcaire ne représentent que 4,2 % du total du mobilier retrouvé, préhistoire incluse. Les 22 fragments d'amphores atteignent à peine 0,75 % de la totalité du mobilier, la céramique sigillée du sud de la Gaule 0,54 % (16 fragments) tandis que les céramiques fines tardo-antiques ne sont représentées que par deux fragments de céramique sigillée luisante et deux fragments de sigillée grise estampée (0,13 %).

Sur les quinze ensembles de référence identifiés plus haut, seuls quatre ensembles présentent des proportions de céramiques antiques supérieures à la moyenne générale du site (4,2 %) : FS.6 (6,66 %), FO.50 (11,9 %) FS.84 (12,96 %) et FS.11 (14,58 %).

Les modes de cuisson

Le mobilier est dominé de manière écrasante par des céramiques communes tournées réductrices à pâte sableuse, tendre, micacée, kaolinique ou caractérisée par un dégraissant à points de chaux ; ces productions représentent au total 78,38 % du mobilier. Sur les 15 lots de référence, seuls trois (FS.59, 84 et 113) ont un taux de représentation de ces céramiques légèrement inférieur à la moyenne du site (respectivement 68,27%, 77,77 % et 71,69 %), les autres se répartissant en deux groupes avec un taux compris entre 82 et 90 % pour le premier et entre 90 et 100 % pour le second.

Inversement, six ensembles seulement ont un taux de céramiques cuites en atmosphère oxydante supérieur à la moyenne générale (4,43 %). Un premier groupe (FS.24 et FS.154) reste proche de cette moyenne avec respectivement 4,7 % et 4,54 % de céramiques rouges. En revanche trois autres ensembles ont un taux qui peut être cinq fois supérieur à cette moyenne (FS.17 : 11,65 %, FS.59 : 24,13 % et FS.113 : 28,3 %).

Ens > 1 fois la Moyenne	Ens > 2 fois la moyenne	Ens > 3 fois La moyenne	Ens > 4 fois la moyenne	Ens > 5 fois la moyenne
FO25 (64 fragts)	FS11 (96 fragts)	FS59(145 fragts)	FS24 (170 fragts)	FS15 (347 fragts)
FO50 (43 fragts)	FS17 (103 fragts)		FS6 (180 fragts)	FO154 (264 fragts)
FS55 (42 fragts)	FS62 (102 fragts)			
FS84 (54 fragts)	FS138 (92 fragts)			
FS113 (53 fragts)	FS143 (77 fragts)			

Ensembles archéologiques ayant livré un lot de mobilier céramique significatif.

Les céramiques à pâte kaolinitique

Parmi les différents groupes de céramiques cuites en atmosphère réductrice, seules les céramiques à pâte kaolinitique peuvent être isolées assez facilement par un simple examen à l'œil nu. Leur aspect bleuté parfois craquelé, leur pâte dure et sonore les distinguent des autres groupes et permettent de les rattacher à la catégorie 8 de la classification CATHMA (1993). Si cette céramique n'est en fait représentée que par 8,09 % du mobilier découvert sur l'ensemble du site, cinq ensembles ont un taux supérieur à cette moyenne. Trois d'entre eux (FS.62, 143 et FO.50) oscillent entre 9,8 % et 16,66 %, tandis que dans les deux autres (FS.154 et 84) les proportions de céramiques à pâte kaolinitique sont trois fois supérieures à cette moyenne avec respectivement 24,32 % et 29,62 %.

A ce stade de l'analyse, notons que dans aucun des ensembles retenus les céramiques antiques n'atteignent 50 % du mobilier, le plus fort taux étant de 14,58 % (encore celui-ci est-il calculé sur un ensemble inférieur à 100 fragments : FS.11). Qui plus est, l'assemblage général du mobilier de ce silo montre que l'on se trouve de toute évidence dans un contexte chronologique médiéval, ce qui conduit à identifier cette céramique antique comme un ensemble résiduel. Par ailleurs, la très faible proportion des céramiques fines tardo-antiques, l'absence de céramique sigillée claire D ainsi que la très faible proportion des fragments d'amphore, indiquent que le démarrage d'une activité sur les lieux n'intervient pas avant un VI^e siècle avancé.

Deuxième élément de réflexion, dans aucun des ensembles retenus, les céramiques à pâte kaolinitique ne représentent plus de 50 % du mobilier comme on a pu l'observer sur d'autres sites de la micro-région, à Aniane, Saint-Sébastien notamment (Schneider, Paya 1993). Si la moyenne générale s'établit à 8 %, le plus fort taux atteint est de 29,62 % (fosse 84, 16 fr sur un ensemble de 54 fr.). Cette valeur est cependant plus significative puisqu'on retrouve sensiblement le même chiffre (24,32 %) dans un ensemble de classe 5 (FO.154 ; 264 fragments).

La période pendant laquelle la céramique kaolinitique est massivement diffusée ne semble donc pas représentée sur le site des Termes. Dans des ensembles significatifs de classe 5 (FS.15 ; 347 fragments), cette céramique est par ailleurs absente, ce qui fait opter pour une datation aux IX^e-XI^e siècles sur la foi de comparaisons avec d'autres ensembles de la moyenne vallée de l'Hérault tel le Rocher des Vierges à Saint-Saturnin (Ginouvez, Schneider 1988). Plus au sud, à Béziers sur le site de Saint-Jean d'Aureilhan, dans un contexte de la fin IX^e siècle (daté par une monnaie de Charles le Gros), les céramiques à pâte kaolinitique restent absentes (Leenhardt *et al.*, 1997, 104).

Définition de trois faciès et études des lots significatifs

En fonction des recoupements que permet d'effectuer l'analyse quantitative générale trois faciès internes peuvent être distingués.

Le plus ancien (faciès A) est défini par des ensembles où la proportion des céramiques antiques et des céramiques à pâte kaolinitique est conjointement proche ou supérieure à la moyenne générale. Deux ensembles seulement répondent à cette exigence, un lot de 264 tessons provenant du comblement du fossé 154 et un lot provenant de la fosse 84 avec seulement 54 tessons.

Le deuxième faciès (faciès B) est quant à lui caractérisé par des ensembles où la proportion des céramiques à pâte kaolinitique est toujours supérieure à la moyenne générale mais dans lesquels les céramiques antiques ne sont plus présentes. Un seul lot répond à ce critère (FS.62 ; 162 tessons).

Enfin le troisième faciès (faciès C) peut être défini lorsque céramiques antiques et céramiques kaolinitiques sont absentes, ou représentées par des lots très résiduels, c'est-à-dire nettement inférieurs à la moyenne générale du site. Un seul lot (FS.15) répond strictement à la première exigence, plusieurs autres (FS.24, 17, 59 et 55) en sont proches.

Faciès A

Le fossé 154 (fig. 21 : n° 1 à 13)

Ce fossé repéré au sud du secteur 2, en limite de fouille, a livré un lot de 264 tessons répartis dans sept unités stratigraphiques différentes que l'on peut considérer peu ou prou comme appartenant à une même phase de comblement. La part des céramiques à pâte kaolinitique à l'intérieur de chaque unité est d'ailleurs toujours supérieure à 20%, c'est-à-dire presque trois fois plus que la moyenne générale du site.

Dans cet ensemble, les céramiques grises à pâte sableuse occupent le premier rang (59,84 %), devant les céramiques à pâte kaolinitique (24,62 %), puis les pâtes grises micacées (6,06 %) et les pâtes rouges sableuses (4,54 %). Le mobilier antique caractéristique ne représente que 4,16 % du lot et comprend deux fragments d'amphore (0,75 %), 8 fragments de céramique commune oxydante à pâte calcaire (3,03 %) et un fragment de céramique sigillée claire B. Ce dernier lot fait figure d'ensemble résiduel avec un fragment d'amphore gauloise 4 du haut Empire et un autre d'amphore à pâte de type africain, tandis que parmi les huit tessons de céramique commune à pâte calcaire, quatre d'entre eux correspondent à de petits fragments roulés et érodés. On doit probablement mettre aussi au compte des éléments résiduels un conique de gobelet en verre (n° 13).

En conséquence, l'ensemble mobilier découvert dans le fossé 154 se situe à un moment où les importations méditerranéennes faiblissent ou cessent, dans le courant des VI^e-VII^e siècles. Parallèlement l'absence de certaines céramiques régionales, telles que les céramiques à pisolithe, incite à resserrer la chronologie autour de la charnière de ces deux siècles.

Des comparaisons typologiques aident à affiner cette première proposition. La présence de lèvres en bandeau arrondi ou en bandeau nerveux très fin (fig. 21, n° 1, 2 et 7) rappelle des exemplaires rattachés à des faciès

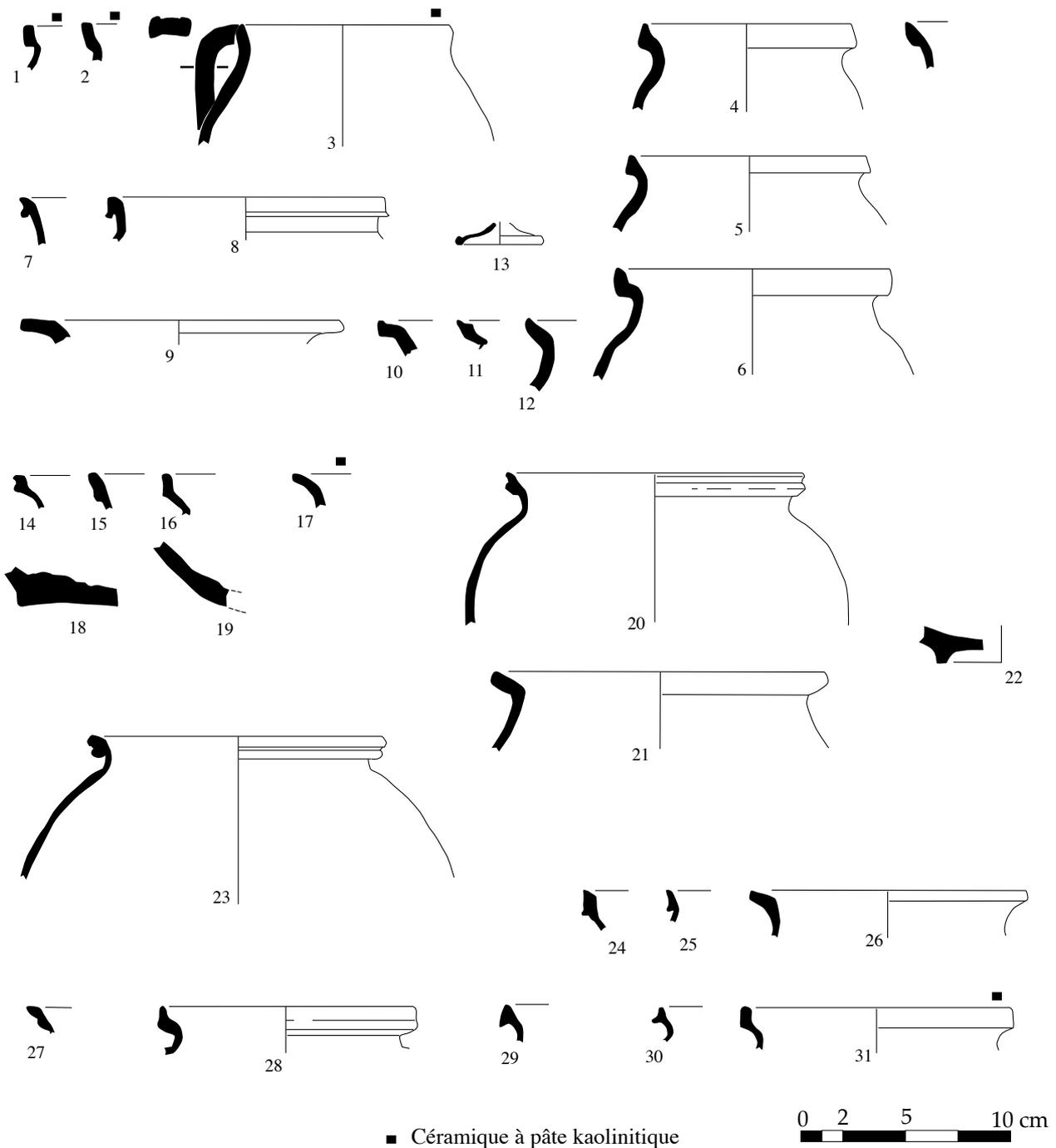


Fig. 21 : Plaisan, Les Termes, faciès A. Fossé 154 n° 1 à 13 ; Fosse 84 n° 14 à 19 ; Fond de cabane 51, n° 20 à 22 ; Fosse 171 n° 23 ; Fosse 16 n° 24 à 25 ; Fossé 25, Us.3287 n° 27 ; Fosse 31 n° 28 ; Fosse 42 n° 29 et Fosse 43 n° 30 et 31 (L. Schneider del.)

antiques très tardifs sur plusieurs sites héraultais à Embonne à Agde (Pomarèdes 1992, 58) Sainte Cécile à Loupian (Cathma 1993, 173, fig. 47) ou encore Saint-Sébastien à Aniane (Schneider, Paya 1995, 144-145), que l'on a proposé de dater d'un large VII^e siècle (Leenhardt 1997, 104). Par ailleurs, des variantes de bord Cathma 6 (1993, 138) (fig. 21, n° 4 à 6) rappellent des exemplaires de lèvres à crochet interne découverts dans différents contextes du VII^e siècle sur la site de Dassargues à Lunel (Garnier et *al.*, 1995, 14). Inversement, l'absence de bords de type Cathma 7 exclut le VIII^e siècle.

La fosse 84 (fig. 21, n° 14 à 19)

La dernière phase de comblement de cette grande excavation [Us 3139] a livré un modeste lot de 54 fragments de céramique ce qui explique sans doute qu'avec seulement 16 tessons, la part des céramiques à pâte kaolinitique y est prépondérante (29,62 %) en dépassant légèrement celle des pâtes sableuses réductrices (27,7 %) puis celles des pâtes réductrices micacées (12,96 %) et des pâtes tendres réductrice (5,55 %). Le mobilier que l'on peut clairement rattacher à l'Antiquité représente 12,96 % du total des tessons et reste surtout caractérisé par des

céramiques communes à pâte claire (11,11 %) et un unique fragment de sigillée du sud de la Gaule (1,85 %). L'ensemble antique est assurément résiduel lié à des épandages et des colluvionnements depuis l'assiette de la ferme du haut Empire qui se trouve 200m au nord-ouest de l'emprise de la fouille.

Comme dans le cas du fossé 154 l'absence des importations méditerranéennes et des céramiques communes régionales à pisolithe doit être noté. Les lèvres en bandeau arrondi ou en bandeau nerveux très fin, incitent à considérer un faciès du VII^e siècle, identique à celui de fossé 154 (fig. 21 : n° 14 à 16). Les autres unités stratigraphiques [Us. 3193 et 3197] ou sous-ensembles [Fs.143] du comblement de cette excavation fournissent les mêmes tendances, avec notamment trois fragments supplémentaires de bord en bandeau nerveux très fins proches des profils situés au VII^e siècle (Leenhardt *et al.*, 1997, Fig.2 n° 8).

À l'échelle de la fouille, seuls ces deux ensembles (FO.154 et FS.84/143) présentent un seuil statistique suffisant pour aider à la définition de ce faciès ancien. Néanmoins sur la base de comparaisons typologiques, on peut tenter d'associer à ce faciès que l'on propose donc de situer au VII^e siècle des lots de céramiques beaucoup plus modestes, souvent inférieurs à 20 fragments. C'est plus particulièrement le cas du fond de cabane excavé 51 dont les différentes strates d'occupation et d'abandon [Us 3162 et 3167] ont livré seulement 15 fragments : 9 fragments de céramique réductrice à pâte sableuse dont un fragment de pot globulaire à bord en poulie assez fin (fig. 21 : n° 20). Ce contexte a bénéficié d'une datation radiocarbone (Ly-8264) effectuée sur un fragment de faune découvert dans l'[Us.3167] qui fournit une fourchette chronologique comprise, après correction dendrochronologique, entre les années 463 et 648 après J.-C. avec un maximum de probabilité autour des années 570 et 603.

Le pot globulaire en pâte sableuse réductrice du fond de cabane 51 trouve également des points de comparaison avec un exemplaire découvert dans la fosse 171 (fig. 21 : n° 23). Ce bord en poulie de section trapézoïdale est cependant sensiblement plus épais que celui de l'ensemble 51 et rappelle plus volontiers le type Cathma 7b (1993, 138) fréquemment associé à des productions à pâte kaolinitique que l'on situe dans la seconde moitié du VII^e ou au VIII^e siècle (Leenhardt *et al.*, 1997, 104). Comme par la stratigraphie, on sait que la fosse 171 est postérieure au fossé 154, on a peut-être là un indice pour identifier un faciès sensiblement plus tardif que ceux qui viennent d'être évoqués.

Plusieurs autres structures ont livré des fragments de céramique à pâte kaolinitique ou sableuse dotés de bord fin en bandeau ou en poulie, qui évoquent le faciès du fossé 154 ou de la fosse 84 : fossé 25, Us 3287 (fig. 21 : n° 27) et fosses 16, 31 et 42 (fig. 21 : n° 24 à 31).

Le faciès B

Le silo 62 (fig. 22 : n° 6 à 13)

Situé au sud du secteur 2, ce silo a livré 102 fragments de céramique. Le groupe des céramiques grises à pâte sableuse domine l'ensemble (52,94%) suivi par celui des pâtes tendres réductrices (33,33%) et enfin des pâtes kaolinitiques (9,80%, soit 11 fr pour NMI 3). La morphologie des bords trahit un net renouvellement par rapport au faciès précédent. Désormais des bords de type Cathma 5 (Cathma 1993, 138) sont les mieux représentés, bords de forme rectangulaire, obliques ou horizontaux, présentant une face interne droite ou concave, associés aussi bien à des pots en pâte tendre, sableuse ou kaolinitique (fig. 22 : n° 6 à 13). Un autre aspect de ce renouvellement typologique est donné également par la présence de fragments d'anses (plate et large) et de becs, jusqu'alors absents ou exceptionnels.

La présence de céramique kaolinitique représentée par un ensemble légèrement supérieur à la moyenne générale, offre un premier indice pour situer le lot avant la seconde moitié ou le dernier tiers du X^e siècle, par opposition avec l'ensemble découvert sur le site castral du Rocher des Vierges (Saint-Saturnin), une vingtaine de kilomètres au nord de Plaisan. Sur ce site, daté par ¹⁴C des années 895-1022, les céramiques kaolinitiques sont absentes, alors que domine une production grise à pâte tendre ou sableuse à décors d'ondes incisées et de polissages (CATHMA 1993, 188-190), que l'on ne retrouve pas dans le lot 62 de Plaisan.

Le terminus post-quem est suggéré par l'absence de bords épais de type Cathma 7 indice qui fait envisager que l'on se trouve probablement après les VII^e-VIII^e siècles. L'absence de ces bords et la faiblesse numérique du lot à pâte kaolinitique sont finalement des arguments qui militent pour rattacher l'ensemble 62 de Plaisan à un large IX^e siècle. À Saint-André de Bétignan, sur la commune d'Abeilhan, les céramiques à pâte kaolinitique représentent encore 39,24% du mobilier à la charnière des VIII^e et IX^e siècles (Schneider 1996b, 224-225 et Leenhardt *et al.*, 1997, 104).

La fosse 78

Il s'agit d'un cas fort ambigu constitué de seulement 20 fragments. La céramique à pâte kaolinitique y atteint 90 %, mais n'est représentée que par un seul pot globulaire en pâte kaolinitique présentant une panse cannelée et un bord épais proche du type Cathma 7b, bien que cet exemplaire présente un profil nettement plus sécant (fig. 22 : n° 14). Les deux autres fragments appartiennent au groupe des pâtes sombre sableuse et micacée. Une datation par radiocarbone (Lyon 8266) sur un fragment de faune associé au comblement de la fosse fournit après correction dendrochronologique une fourchette chronologique comprise entre 808-1002 ap. J.-C., jalonnée de trois dates optimales (897, 910, 958) autour desquelles se situe le maximum de probabilité.

Le silo 137 (fig. 22 : n° 15 à 19)

Situé à moins d'une dizaine de mètres au sud-ouest de la fosse précédente, dans le secteur 2, ce silo a livré

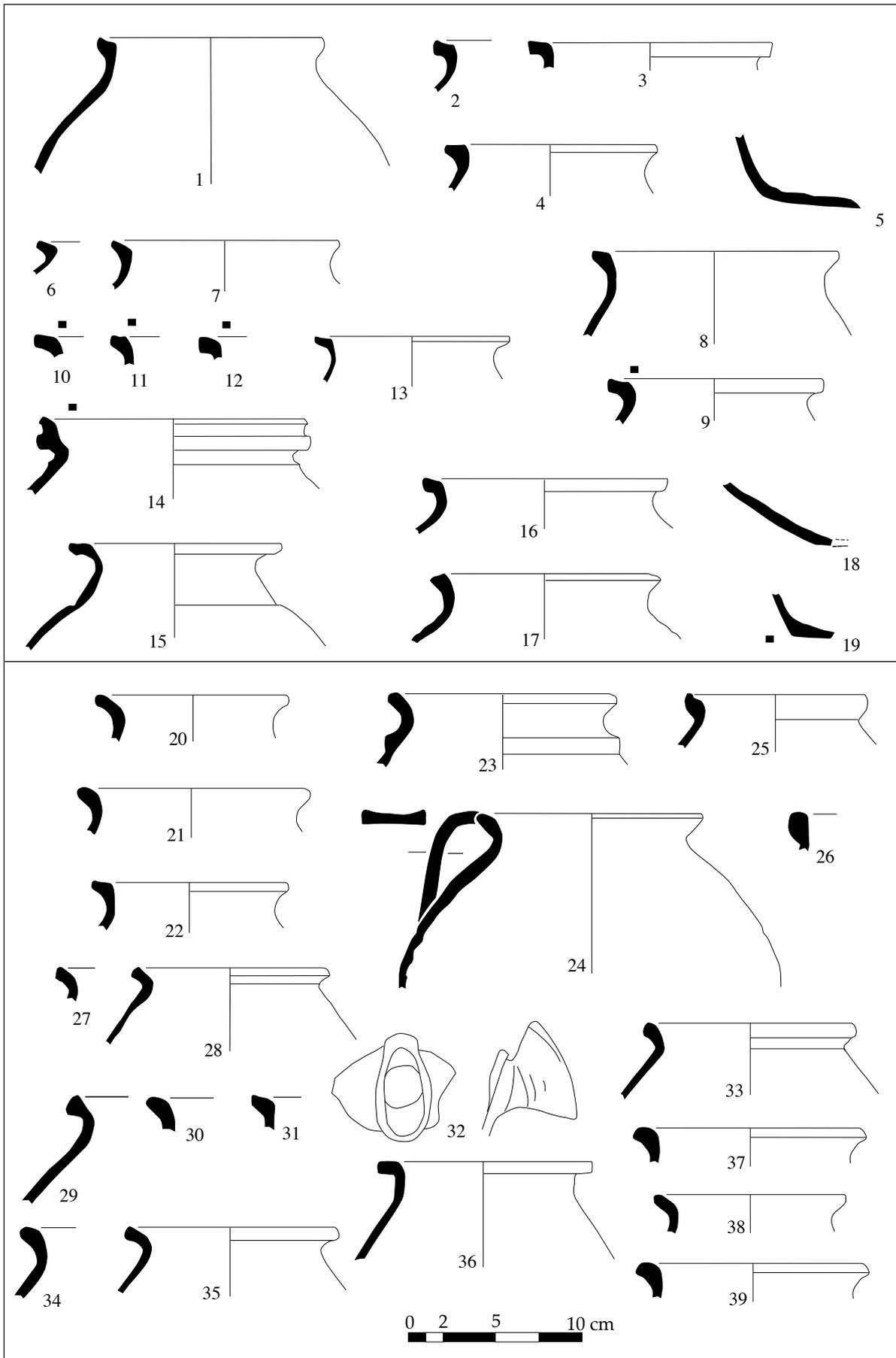


Fig. 22 : Plaisan, Les Termes, faciès B (n° 1 à 19) et C (n° 20 à 39). Fosse 59 n° 1 à 5 ; Fosse 62 n° 6 à 13 ; Fosse 78 n°14 ; Fosse 137 n° 15 à 19 et Fosse 15 n° 20 à 39 (L. Schneider del.).

un comblement original surtout caractérisé par la présence de nombreuses coquilles d'huîtres. Avec 25 fragments seulement la céramique est dominée par les productions à pâte sableuse (44 %), puis à pâte micacée (20%) ou à dégraissant de nodules blancs (20 %), tandis que la céramique à pâte kaolinique atterint 12 % avec seulement trois tessons. Du point de vue typologique, on distingue des pots globulaires dotés de bord de type Cathma 5 ou Cathma 2a. Une datation par ¹⁴C (Lyon 8265) fournit après correction une fourchette entre 684 et 931 ap. J.-C. avec quatre dates (730, 782, 810 et 850) autour desquelles se situe le maximum de probabilité. C'est en fait la seule série du site qui pourrait théoriquement dater du VIII^e siècle, mais sans que le IX^e siècle soit véritablement exclu.

Le silo 59 (fig. 22 : n° 1 à 5)

Découvert à proximité du silo 62, la série provenant de ce nouveau silo est statistiquement plus fiable que les précédentes avec un total de 145 tessons. La part des céramiques à pâte kaolinique y est réduite à seulement 3,44 % (5 fr dont 2 bords) ce qui est bien inférieur à la moyenne générale, signe probable d'un ensemble résiduel. Si la série est dominée par des pâtes réductrices sableuses, micacées ou tendres (68,27 %), la présence significative d'un groupe de céramiques en pâte oxydante (24,13 %) est une marque d'originalité certaine, indice probable que l'on se situe peut-être plus en avant dans le IX^e siècle, même si la majorité des bords adopte toujours des profils rectangulaires de type Cathma 5 (fig. 22 : n° 1 à 4) comme dans le cas du silo 62.

En définitive, le faciès B paraît correspondre à un faciès de transition, dernière phase où sont encore présentes les céramiques à pâte kaolinique. Toutefois leur faible nombre ne permet pas toujours de déterminer s'il s'agit d'ensembles résiduels. En ce sens la distinction entre le faciès B et C n'est pas toujours très nette. Il n'est donc pas exclu que ces deux faciès désignent en fait une même grande phase chronologique dans l'occupation du site. En revanche, l'absence de séries statistiquement fiables où les céramiques à pâte kaolinique seraient en position dominante, de même que l'absence ou l'extrême rareté des bords épais de type Cathma 7, suggèrent l'existence d'un hiatus entre les faciès A et B. En conséquence, on proposera de dater le faciès B du site de Plaissan Les Termes d'un large IX^e siècle, entre le dernier tiers du VIII^e siècle et le premier tiers du X^e siècle.

Le Faciès C

L'ensemble Fs.15 (fig. 22 : n° 20 à 39)

Avec 347 tessons, les céramiques provenant des différentes unités stratigraphiques de l'ensemble Fs.15 constituent la série la plus importante découverte sur le site de Plaissan Les Termes. À l'exception de quatre fragments de céramique cuite en atmosphère oxydante et d'un petit lot de mobilier antique résiduel (5 fr), la série est composée exclusivement de céramique à pâte grise dans laquelle dominant les pâtes sableuses (60,80 %), suivies par les pâtes micacées (20,46 %) et les pâtes

tendres (15,27 %). Les céramiques à pâte kaolinique sont absentes. Les profils des bords montrent une évolution sensible du répertoire par rapport au faciès précédent. Certes, on compte toujours des bords rectangulaires de type Cathma 5, mais ceux-ci occupent désormais une place minoritaire par rapport aux bords déversés terminés par une extrémité arrondie, types 2 et 3 de la typologie Cathma (1993, 138). Parmi les originalités typologiques de la série, on notera encore la présence de bords tubulaires, d'anses plates rattachées sur le sommet de la lèvre ou encore l'existence d'un cordon pincé décorant le tiers supérieur d'un pot globulaire. Sans s'y adapter strictement, la série rappelle cependant certains caractères de l'ensemble découvert sur le *castrum* du Rocher des Vierges à Saint-Saturnin. Elle s'en distingue néanmoins par la rareté des productions cuites en atmosphère oxydante, alors que celles-ci atteignent près de 20 % du mobilier à Saint-Saturnin et par l'absence d'un décor ondulé incisé.

Une datation par ¹⁴C (Lyon 8268) réalisée sur de la faune découverte dans l'[Us.3082] fournit une fourchette chronologique comprise entre 796 et 990 ap. J.-C. Néanmoins les pics de la courbe suggèrent une fourchette plus resserrée, les années 893-940 constituant les dates les plus probables.

Avec la série de l'ensemble 15 se dégagerait un faciès plus spécifiquement rattaché à la fin du IX^e siècle ou à la première moitié du X^e siècle.

SOURCES ÉDITÉES

C.An., : CASSAN (L.), MEYNIAL (E.), *Cartulaires des abbayes d'Aniane et de Gellone publiés d'après les manuscrits originaux : cartulaire d'Aniane*, Montpellier, Société Archéologique de Montpellier, 1898, 450 p.

H.G.L. : DEVIC (Cl.) et VAISSETE (J.), *Histoire générale du Languedoc*, 2^{ème} éd. Revue et augmentée, Toulouse, Privat, 1872-1879.

L.I.M. : GERMAIN (A.) et CHABANNEAU (C.), *Liber instrumentorum memorialum – Cartulaire des Guilhems de Montpellier publié d'après le manuscrit original*, Montpellier, Société Archéologique de Montpellier, 1884-1888, 849 p.

BIBLIOGRAPHIE

Barberan et al., 1996 : BARBERAN (St.), MAUFRAS (O.), MERCIER (C.), *Structures agraires aux abords de Saint-Gilles-le-Vieux de la préhistoire au Moyen-Age, Aimargues/Madame (Gard)*, Document final de synthèse, Montpellier, Ministère de la Culture, 1996, 98 p.

Bayle Mouillard 1834 : BAYLE MOUILLARD (E.), *Manuel des habitans de la campagne et de la bonne fermière ou traité complet d'économie rurale et domestique*, Paris 1834, 244 p.

Bois, Schneider 2006 : BOIS (M.), SCHNEIDER (L.), Conclusion, in : MAUFRAS (O.) éd., *Habitats, nécropoles et paysages dans la moyenne et la basse*

vallée du Rhône (VII-XV^e s.). *Contributions des travaux du TGV-Méditerranée à l'étude des sociétés rurales médiévales*, Documents d'Archéologie Française, n° 98, 2006, p. 427-446.

CAG 34-1 : SCHNEIDER (L.), GARCIA (D.), *Le Lodévois, Carte Archéologique de la Gaule*, 34-1, Arrondissement de Lodève et communes d'Aniane, Cabrières, Lieuran-Cabrières, Péret, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, [Diffusion de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme], 1998, 332 p.

Cathma 1993 : LEENHARDT (M.), RAYNAUD (Cl.), SCHNEIDER (L.), Céramiques languedociennes du Haut Moyen Age (VII^e-XI^e s.). Études micro-régionales et essai de synthèse, *Archéologie du Midi Médiéval*, 11, 1993, p. 111-228.

Chabal 1998 : CHABAL (L.), Étude anthracologique de l'occupation médiévale des Termes à Plaissan (34), in : SCHNEIDER (L.) dir., *Établissements ruraux du haut Moyen Age (VI^e-VII^e s. et IX^e-X^e s.)*, Plaissan, Les Termes (34). Document Final de Synthèse, Montpellier, Ministère de la Culture, Service Régional de l'Archéologie, Association Française d'Archéologie Nationale, Gaz de France – Centre National d'Équipement, Vol.12, 1996-1998, p. 103-110.

Garnier et al., 1995 : GARNIER (B.), GARNOTEL (A.), MERCIER (C.) et RAYNAUD (C.), De la ferme au village : Dassargues du V^e au XII^e siècle (Lunel, Hérault), *Archéologie du Midi Médiéval*, t. 13, 1995, p.1-78.

Garnotel 2006 : GARNOTEL (A.), L'établissement du Pont des Anes (Baillargues, Hérault), in : MAUFRAS (O.) éd., *Habitats, nécropoles et paysages dans la moyenne et la basse vallée du Rhône (VII-XV^e s.)*. *Contributions des travaux du TGV-Méditerranée à l'étude des sociétés rurales médiévales*, Document d'Archéologie Française, n° 98, 2006, p. 156-159.

Ginouvez, Pomarèdes 1993 : GINOUEZ (O.), POMAREDES (H.) avec la coll. de BERMOND (I.), Premières observations sur les sites antique et médiéval de Saint-Jean-d'Aureilhan à Béziers, *Archéologie en Languedoc*, 17, 1993, p. 157-171.

Ginouvez, Schneider 1988 : GINOUEZ (O.), SCHNEIDER (L.), Un *castrum* des environs de l'An Mil en Languedoc central : le rocher des Vierges à Saint-Saturnin (Hérault), *Archéologie du Midi Médiéval*, 1988, T.6, p. 101-122.

Jandot et al., 1999 : JANDOT (C.), BARBERAN (S.) et BARBEY (S.). *Saint-Jean-d'Aureilhan à Béziers (Hérault)*, Document final de synthèse, Montpellier 1999, SRA Languedoc-Roussillon.

Leenhardt et al. 1997 : LEENHARDT (M.), PELLECUER (Ch.), RAYNAUD (C.), SCHNEIDER (L.), Céramiques languedociennes du Haut Moyen Age (VII^e-XI^e s.) : essai de synthèse à partir des acquis récents, in : DEMIANS D'ARCHIMBAUD (G.), dir.,

La céramique médiévale en Méditerranée, Actes du 6^e congrès de l'AIECM2, Aix-en-Provence 1995, Aix-en-Provence Narration éd., 1997, p. 103-110.

Londet 1860 : LONDET (M.), Récoltes et conservations des tubercules et des racines, *Annales de l'agriculture française*, 5^{ème} série, t. 16, 1860, p.341-348.

Longepierre 2012 : LONGEPIERRE (S.), *Meules, moulins et meulières en Gaule méridionale du II^e s. av. J.-C. au VII^e s. ap. J.-C.*, Monographies *Instrumentum* n° 41, Éd. Monique Mergoïl, Montagnac, 2012, 569 p.

Maufras, Mercier 2006 : MAUFRAS (O.), MERCIER (C.), Habitat et terroir du IV^e au XII^e siècle à Saint-Gilles le Vieux (Aimargues, Gard), in : MAUFRAS (O.) éd, *Habitats, nécropoles et paysages dans la moyenne et la basse vallée du Rhône (VII-XV^e s.)*. *Contributions des travaux du TGV-Méditerranée à l'étude des sociétés rurales médiévales*, Document d'Archéologie Française, n° 98, 2006, p. 138-154.

Mauné 1998 : MAUNE (S.), *Les campagnes de la cité de Béziers dans l'Antiquité (partie nord-orientale)*, Éd. Monique Mergoïl, 1998, 532 p.

Pomarèdes 1992 : POMARÈDES (H.), avec la coll. de BERMOND (I.), Recherches récentes sur l'agglomération antique d'Embonne (Agde, Hérault), *Archéologie en Languedoc*, 16, 1992, p. 51-62.

Pomarèdes et al., 2012 : POMAREDES (H.), BARBERAN (S.), MAUFRAS (O.), SAUVAGE (L.), *La Villa de Saint-André de Codols (Nîmes, Gard) du I^{er} au XII^e s. de n. è.*, Monographie d'Archéologie Méditerranéenne n° 32, 2012, 430 p.

Raynaud 1990 : RAYNAUD (Cl.), *Le village gallo-romain et médiéval de Lunel-Viel. Les fouilles du quartier ouest (1981-1983)*, Paris-Besançon, Les Belles lettres, 1990, 353 p.

Raux 2006 : RAUX (A.), Une occupation du haut Moyen Âge au Porge (Roquemaure, Gard), in : MAUFRAS (O.) éd, *Habitats, nécropoles et paysages dans la moyenne et la basse vallée du Rhône (VII-XV^e s.)*. *Contributions des travaux du TGV-Méditerranée à l'étude des sociétés rurales médiévales*, Document d'Archéologie Française, n° 98, 2006, p. 130-132.

Ruas, Pradat 1998 : RUAS (M.-P.), PRADAT (B.), Analyse carpologique de fosses carolingiennes du site de Plaissan les Termes (34), in : SCHNEIDER (L.), dir., *Établissements ruraux du haut Moyen Age (VI^e-VII^e s. et IX^e-X^e s.)*, Plaissan, Les Termes (34). Document Final de Synthèse, Montpellier, Ministère de la Culture, Service Régional de l'Archéologie, Association Française d'Archéologie Nationale, Gaz de France – Centre National d'Équipement, Vol. 12, 1996-1998, p. 111-124.

Schneider 1992 : SCHNEIDER (L.), Habitat et genèse villageoise du haut Moyen Age (VII^e-XI^e s.).

L'exemple d'un terroir du Biterrois nord-oriental.
Archéologie du Midi médiéval, t. 10, 1992, p. 3-37

Schneider 1996a : SCHNEIDER (L.), Aux origines de la maison castrale : une commande aristocratique à Cabrières ?, *in* : COLIN (M.-G.), DARNAS (I.), POUSTHOMIS (N.) et SCHNEIDER (L.) dir., *La maison du castrum de la bordure méridionale du massif central*, *Archéologie du Midi Médiéval*, supplément n°1, 1996, p. 138-162.

Schneider 1996b : SCHNEIDER (L.), *Monastères, villages et peuplement en Languedoc central : les exemples d'Aniane et de Gellone (VIII^e-XII^e s.)* Thèse de doctorat de l'université d'Aix-en-Provence, 1996, 3 vol., 612 p.

Schneider 1996-1998 : SCHNEIDER (L.), dir., *Établissements ruraux du haut Moyen Age (VI^e-VII^e s. et IX^e-X^e s.)*, *Plaisan, Les Termes (34)*. Document Final de Synthèse, Montpellier, Ministère de la Culture, Service Régional de l'Archéologie, Association Française d'Archéologie Nationale, Gaz de France – Centre National d'Équipement, Vol.12, 1996-1998, 152 p.

Schneider 1997 : SCHNEIDER (L.), Une *vicaria* languedocienne du X^e siècle : Popian en Biterrois, *Autour de l'An Mil, Annales du Midi*, 109, n° 219-220, 1997, p. 401-442.

Schneider 2003 : SCHNEIDER (L.), Villes et villages du Languedoc central : le cas du bassin moyen de l'Hérault, *in* : GAUTHIEZ (B.), ZADORA-RIO (E.), GALINIÉ (H.) dir., *Village et ville au Moyen Âge : les dynamiques morphologiques*, Tours, Presses Universitaires de Tours, 2003, vol.1, p. 111-130 et p. 217-224 ; vol. 2, p. 77-100 et 179-188.

Schneider 2010 : SCHNEIDER (L.), De la fouille des villages abandonnés à l'archéologie des territoires locaux. L'étude des systèmes d'habitat du haut Moyen Age en France méridionale (V^e-X^e siècle) : nouveaux matériaux, nouvelles interrogations, *in* : CHAPELOT (J.) dir., *Trente ans d'archéologie médiévale en France. Un bilan pour un avenir, Actes du colloque de Vincennes, juin 2006*, Société d'Archéologie Médiévale, 2010, p. 133-161.

Schneider 2013 : SCHNEIDER (L.), De l'horizon impérial aux sociétés locales : patrimoine monastique, spatialisation des pouvoirs et mnémotopie autour de Saint-Sauveur d'Aniane (782-1066), *in* : IOGNAPRAT (D.), LAUWERS (M.), MAZEL (F.) et ROSÉ (I.) dir., *Chuny. Les moines et la société au premier âge féodal*, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 329-390.

Schneider, Paya 1995 : SCHNEIDER (L.) et PAYA (D.) avec la collaboration de FABRE (V.), Le site de Saint-Sébastien-de-Maroiol et l'histoire de la proche campagne du monastère d'Aniane (V^e-XIII^e s.), *Archéologie Médiévale*, 1995, p. 1-48.

